



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

32^e séance plénière

Mardi 23 octobre 2007, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 53 de l'ordre du jour (*suite*)

Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

b) Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

Rapports du Secrétaire général (A/62/190 et A/62/217)

Note du Secrétaire général (A/62/271)

Résumé établi par le Président du Conseil économique et social [A/62/76 et A/62/76/Corr.1 de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (New York, 16 avril 2007)]

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bert Koenders, Ministre de la coopération pour le développement des Pays-Bas.

M. Koenders (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Nous débattons aujourd'hui de la question urgente de savoir si et comment nous allons pouvoir financer les

objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), afin de les atteindre d'ici à 2015. De nombreux pays sont à la traîne dans la réalisation de plusieurs des OMD, c'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts et tenir nos promesses. Beaucoup de pays du Groupe des Sept et de nouveaux donateurs n'ont pas apporté de financements supplémentaires. L'aide publique au développement (APD), loin d'augmenter comme prévu, a baissé l'année dernière; les négociations commerciales qui promettaient de conclure un soi-disant cycle de développement sont au point mort; de nombreux pays doivent encore attendre que le processus de réduction de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) suive son cours; et bien des pays en développement n'ont pas encore accéléré leurs efforts en vue d'investir dans le développement humain.

Ce matin, le Secrétaire général a présenté un tableau contrasté fait de progrès et de revers dans son rapport sur le suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement. Beaucoup de travail et de responsabilités nous attendent donc tous.

Nous constatons aujourd'hui une augmentation des inégalités au sein des États et entre eux. L'économie mondiale est en pleine croissance, ce qui est un facteur positif essentiel, mais dans le même temps nous avons devant nous trois problèmes fondamentaux : premièrement, la pauvreté et la distribution inégale des richesses; deuxièmement, la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



pauvreté et les changements climatiques; et troisièmement, la pauvreté et la répartition inégale de la sécurité. Ces trois problématiques sont inséparables et les liens qui les unissent sont complexes. Nos efforts doivent tendre à les régler globalement, par une action urgente.

Pour cela, il faut, premièrement, que nous redoublions d'efforts. Dans les pays qui ne sont pas en bonne voie pour réaliser les OMD, des mesures doivent être prises au niveau national pour assurer des avancées telles que la fiscalité progressive, la responsabilité démocratique des gouvernants et la transparence. À l'appui de ces efforts nationaux, des actions internationales, à la fois sous la forme de transferts de fonds et d'un dialogue politique véritable, peuvent et doivent jouer un rôle accru. Cela fait des décennies que, bon an mal an, les Pays-Bas consacrent 0,8 % de leur produit intérieur brut (PIB) à l'APD, et nous avons ajouté depuis l'entrée en fonctions du nouveau Gouvernement 700 millions d'euros supplémentaires pour engager le programme d'adaptation environnementale dans les pays les moins avancés. En dépit de toutes les promesses faites ces dernières années, y compris celles faites dans cette enceinte, l'aide au développement a même baissé de 5 % au niveau mondial l'année dernière.

En tant que communauté internationale, mettons en œuvre les termes de l'accord trouvé à Monterrey. Nous sommes très loin de réaliser nos objectifs. Si nous voulons atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons renverser cette tendance. La décision de l'Union européenne d'augmenter le niveau de son APD en fonction de cibles spécifiques et avec un échéancier pour les années à venir peut maintenant être appliquée. Nous comptons bien qu'un plus grand nombre de pays du Groupe des Sept et de donateurs non traditionnels vont nous rejoindre et atteindre l'objectif de 0,7 % du PIB convenu au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Deuxièmement, renforcer la qualité et l'efficacité de nos dépenses d'APD est au moins aussi important que les montants alloués. Au fil des ans, l'architecture de l'aide internationale est devenue de plus en plus complexe. Les décisions en matière de financement et de crédits budgétaires sont de plus en plus fréquemment liées aux performances et s'accompagnent d'exigences accrues en matière de transparence et d'obligation de rendre des comptes. Toutefois, nous devons veiller à limiter la conditionnalité aux quelques domaines clefs. Cette

évolution est certes positive et tout à fait nécessaire, mais il reste de nombreux défis majeurs à relever, comme le Secrétaire général l'a aussi signalé ce matin : assurer une prise en main effective des programmes par les pays bénéficiaires; réduire les coûts de transaction et rendre l'aide plus prévisible; simplifier les procédures bureaucratiques et élaguer la profusion sans fin de règles, de règlements et de rapports. J'appelle sincèrement les institutions des Nations Unies à inverser cette tendance négative à toujours plus de paperasserie. Ce qui compte vraiment ce sont les résultats sur le terrain, dans le pays. Il est bien sûr essentiel de contrôler les résultats et d'assurer un suivi du respect des engagements mutuels dans le pays, mais cela exige avant tout une direction forte et la participation des parlements et de la société civile – autrement dit, des acteurs de terrain. Nous devons veiller à ce qu'à Accra, en septembre de l'année prochaine, nous fassions un pas de plus dans l'application de la Déclaration de Paris afin d'avancer vers le principe de double responsabilité, ce qui exigera une forte impulsion politique.

Mais même un financement plus stable et plus prévisible ne suffira pas. Je vais augmenter notre financement pluriannuel des activités de base pour les organismes des Nations Unies qui obtiennent de bons résultats et, dans un avenir proche, pour les programmes de pays de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies ». J'appelle tous les pays donateurs à faire de même. En ce sens, j'espère contribuer à la définition de bonnes pratiques pour les donateurs multilatéraux.

Le troisième défi concerne le commerce. Les échanges et une intégration par phases dans l'économie régionale et mondiale sont des conditions préalables essentielles pour le développement économique et la réduction de la pauvreté. Les pays les plus pauvres ont besoin d'un appui pour s'intégrer dans le système des échanges mondiaux, mais nous devons leur permettre de protéger leurs propres marchés pendant un certain temps contre une concurrence parfois déloyale susceptible d'affecter les secteurs vulnérables, le développement des zones rurales et la sécurité alimentaire.

Depuis Monterrey, des problèmes nouveaux sont apparus. Les problèmes mondiaux relatifs à la sécurité et aux changements climatiques placent de nouvelles entraves sur la voie de notre réalisation des OMD. Nous devons repenser nos mécanismes de financement pour ne pas nous laisser dépasser par ces évolutions. Je

voudrais, pour terminer, vous faire part de mes idées sur ces questions, comme matière à réflexion pour enrichir nos débats.

Premièrement, en ce qui concerne les changements climatiques, nous devons garder à l'esprit que ce sont les pays les plus pauvres qui sont les principales victimes de l'exacerbation des conditions climatiques, de la sécheresse et des inondations. Une hausse des températures d'à peine deux degrés détruirait le secteur du café, qui est si crucial pour l'Ouganda, par exemple – un pays que j'ai visité il y a quelques mois. J'estime que cette question est d'une grande importance dans le cadre de l'examen de Monterrey. Que pouvons-nous faire pour améliorer notre action face aux changements climatiques? Qu'est-ce que cela entraîne pour le montant et l'orientation de notre APD et pour les autres mécanismes financiers? À la réunion du Groupe des Huit à Heiligendamm, en Allemagne, des pas ont été faits dans la bonne direction pour ce qui est d'envisager sérieusement l'objectif d'une réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. J'espère que lors du sommet des Nations Unies sur le climat à Bali vers la fin de cette année, nous verrons cette attitude constructive se transformer en action substantielle. Mais il s'agit aussi de restructurer nos flux financiers, de prendre des mesures novatrices et de nouer des partenariats public-privé. Nous n'y parviendrons pas en suivant les mêmes méthodes que jusqu'à présent. J'espère que nous aurons la capacité et la volonté de répondre à certaines des questions qui nous attendent, à temps pour la réunion qui va se dérouler dans un an à Doha, au Qatar, en nous appuyant sur les principes du pollueur payeur, du partage des responsabilités et de l'additionalité.

En ce qui concerne les États fragiles, nous devons reconnaître que c'est dans ces États que se trouve la majorité du milliard de personnes de par le monde qui vivent tout au bas de l'échelle, dans une misère noire. Il n'y a toujours pas assez d'aide efficace à ces États. Il n'y a pas suffisamment de moyens ni assez de coopération entre les fonds d'affectation spéciale multidonateurs, ni de coordination entre le développement, la diplomatie et la défense. C'est inacceptable. Je reviens tout juste du Soudan, et j'ai pu voir combien il nous reste à faire pour améliorer ces fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

À Doha, l'année prochaine, nous n'aurons pas d'autre choix que de montrer au monde que nous n'avons pas pris à la légère nos promesses antérieures.

Des situations et des problèmes nouveaux doivent être pris en compte. Des questions récentes, comme les financements novateurs, les nouveaux donateurs, l'harmonisation ou la coopération Sud-Sud, pour n'en citer que quelques-unes, doivent être étudiées de près et sélectionnées pour une action de fond à Doha.

La complexité des questions dont nous débattons peut parfois nous laisser perplexes. Cependant, la complexité ne doit jamais être une excuse pour la passivité. Les Pays-Bas restent donc déterminés à participer activement et à contribuer au financement du développement. Nous appelons toutes les parties à redoubler d'efforts. Le monde est de plus en plus marqué par des lignes de fracture politiques, économiques et culturelles. Cela n'est plus acceptable.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kwadwo Baah-Wiredu, Ministre des finances et de la planification économique du Ghana.

M. Baah-Wiredu (Ghana) (*parle en anglais*): C'est un privilège pour ma délégation et moi-même de participer à cet important Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Cet événement tombe à point nommé, en particulier dans le contexte de nos préparatifs pour la conférence de Doha en 2008.

Le Ghana souscrit à la déclaration prononcée par la représentante du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

En 2001, les dirigeants du monde entier réunis à Monterrey ont décidé de relever les défis que pose le financement du développement dans le monde, en particulier dans les pays en développement. Le Consensus de Monterrey avait pour objectif d'éliminer la pauvreté, de parvenir à une croissance économique soutenue et de promouvoir le développement durable.

Le Consensus repose sur l'opinion contemporaine que la coopération internationale pour le développement doit être considérée comme un partenariat entre pays développés et pays en développement. Les pays en développement doivent accepter la responsabilité principale de leur développement, y compris le renforcement de la gouvernance, la lutte contre la corruption et la mise en place de politiques et d'investissements encourageant la croissance économique et l'emploi, tirant ainsi le meilleur parti possible des ressources nationales disponibles pour financer les stratégies de développement nationales. Les pays développés, pour

leur part, doivent fournir aux pays en développement l'appui dont ils ont besoin sous forme d'une assistance accrue au développement, de systèmes commerciaux axés sur le développement, d'un allègement de la dette plus accentué et plus vaste et d'un financement privé plus important.

Un grand nombre de pays en développement font des efforts énormes pour réaliser les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je tiens à assurer l'Assemblée que le Ghana réalisera l'Objectif 1 d'ici la fin de 2008. Nos efforts ont également reçu un appui encourageant des partenaires de développement, notamment dans le domaine de l'allègement de la dette, où il y a eu des améliorations, tout spécialement depuis 2005.

En dépit de ces réalisations, il reste encore des défis. Le monde continue d'être confronté à des inégalités sociales et économiques croissantes et très marquées. Certains pays pauvres, surtout en Afrique subsaharienne, ne vont sans doute pas réaliser les OMD d'ici à 2015. L'aide publique au développement a également diminué, en dépit des promesses qui ont été faites, et l'évolution des négociations de Doha n'ont, à ce jour, apporté que peu de réconfort aux pays en développement.

Je voudrais maintenant, si vous me le permettez, partager avec les représentants le résultat de la deuxième Conférence ministérielle africaine sur le financement du développement, tenue à Accra.

En mai 2007, le Gouvernement ghanéen a accueilli la deuxième Conférence ministérielle africaine sur le financement du développement. Le thème de la Conférence d'Accra était : « L'infrastructure pour la croissance : le défi énergétique ». La Conférence a porté principalement sur le secteur énergétique, notamment son financement et la contribution qu'il apporte au programme de croissance dans l'optique de la réalisation des OMD d'ici à 2015.

Les discussions ont abouti à 15 mesures concrètes que les gouvernements, les partenaires internationaux et le secteur privé devraient prendre pour relever le double défi d'accroître l'accès des pauvres à l'énergie et d'assurer le fonctionnement fiable des infrastructures énergétiques existantes. Ces mesures portent sur les points suivants. Les gouvernements doivent renforcer les cadres de planification afin de tenir compte et d'accélérer le rythme des initiatives

régionales actuelles telles que le projet de barrage d'Inga en République démocratique du Congo, les pools énergétiques régionaux et des projets de gazoduc. Les partenaires internationaux doivent honorer leurs promesses passées de contributions pour l'assistance au développement, accroître l'aide fournie au secteur énergétique et mettre en place de nouveaux instruments et mécanismes de financement de projets énergétiques transfrontaliers. Le secteur privé doit, par le biais des institutions financières, élaborer de nouveaux instruments de financement tels que l'émission d'obligations concernant l'infrastructure. Il faut également que ces mesures soient mises en œuvre par l'ensemble des parties prenantes afin de faire avancer le développement du continent.

Un commerce international équitable serait un moyen d'assurer que les pays africains puissent financer leur propre développement. Il est donc impératif que tous les pays bien intentionnés procèdent aux ajustements nécessaires afin que les pourparlers commerciaux actuellement en cours puissent s'achever.

Nos pays se sont rendu compte que la plus grande partie de l'aide que nous recevons – que ce soit sous forme de prêts ou de subventions – est censée ne pas être assujettie à l'impôt. Ces exemptions ont pris de telles proportions que cela est devenu intenable. En fait, au Ghana, ces exemptions représentaient 3 % du produit national brut en 2006. Il faut que nos partenaires de développement revoient leurs politiques en matière d'exemption d'impôt incorporées dans leurs programmes d'aide.

Nous devons considérer les programmes de financement sur le long terme, ce que le Ghana a fait dans son budget de 2007, qui tient compte de tout ce qui pourrait arriver sur une période de 20 à 50 ans.

L'importance croissante de nouveaux donateurs, telles la Chine et l'Inde, dans les pays bénéficiaires signifie qu'ils participent davantage à la concertation et à la prise de décisions relatives au développement. Leur participation accrue permettrait d'améliorer la qualité de ce dialogue et de contribuer à l'harmonisation de l'aide.

Nous sommes intéressés par les mécanismes relatifs aux crédits d'émission de carbone, qui nous permettraient de savoir vraiment quelle est la situation en la matière. Nous sommes également très heureux de signaler que les pays bénéficiaires ont besoin d'une aide initiale afin de pouvoir se lancer à temps dans divers projets et programmes. Nous espérons que le

projet « One Laptop Per Child » (Un portable par enfant) permettra de combler le fossé qui sépare les pays développés des pays en développement. Le Ghana cherche à réunir environ cinq millions d'ordinateurs individuels pour s'assurer que les enfants scolarisés y aient accès. J'espère que notre effort bénéficiera d'un appui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Samuel Mumbengegwi, Ministre des finances du Zimbabwe.

M. Mumbengegwi (Zimbabwe) (*parle en anglais*) : C'est un plaisir pour moi que d'être ici aujourd'hui pour partager des idées sur le sujet important du financement du développement. Ma délégation souscrit à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Consensus de Monterrey de 2002 a marqué le lancement d'un nouveau partenariat pour le financement du développement, en particulier les objectifs internationalement convenus, dont les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Notre présent débat est l'occasion pour nous d'évaluer les progrès réalisés, de prendre conscience des obstacles et des contraintes, et d'identifier les nouveaux défis, perspectives et sujets de préoccupation, en particulier pour les pays en développement.

C'est aux gouvernements nationaux qu'incombe la responsabilité première du développement national. Le Zimbabwe, comme d'autres pays en développement, déploie tous les efforts possibles pour réaliser les OMD d'ici à 2015 et pour investir dans les domaines vitaux de l'agriculture, du développement des infrastructures, de la santé et de l'éducation. Les OMD nous ont fourni un cadre nous permettant de placer la réduction de la pauvreté et le bien-être humain au cœur de nos initiatives de développement, et nous avons fait de grands pas dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Toutefois, les niveaux croissants de pauvreté continuent de poser un défi au Zimbabwe, nuisant à la réalisation des OMD. Des sécheresses récurrentes, les sanctions illégales imposées à notre pays par quelques pays puissants et la pandémie du VIH/sida continuent de ralentir la croissance économique du pays. Malgré ces difficultés, le Gouvernement a continué à mettre en œuvre des stratégies destinées à orienter l'économie vers une croissance soutenue et vers le développement.

Il est désormais généralement accepté que, si la communauté internationale ne fait pas un effort complémentaire pour financer le développement des pays en développement, la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, dont les OMD, ne verra jamais le jour. C'est cette prise de conscience qui a conduit les gouvernements et les institutions commerciales et financières multilatérales à s'engager à Monterrey de 2002, sous l'égide de l'ONU, à fournir davantage de ressources pour le financement du développement. Le Sommet mondial de 2005 a réaffirmé la nécessité de prendre des mesures concrètes pour accélérer le développement. L'objectif immédiat des engagements qui y ont été pris était de réduire la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté.

La Conférence de Monterrey est parvenue à faire le bon diagnostic et à identifier les obstacles auxquels les pays en développement se heurtent dans leurs efforts pour éliminer la pauvreté grâce au développement économique et social. Cinq ans après Monterrey, les remèdes que la communauté internationale s'était engagée à apporter n'ont pas été pleinement mis en œuvre, ce qui a empêché d'atteindre les objectifs qui avaient été fixés.

Il apparaît maintenant que les montants actuels de l'aide publique au développement (APD) restent insuffisants pour atteindre les cibles associées aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et aux objectifs de développement convenus au niveau international. À cet égard, les pays développés doivent tenir leurs promesses, de respecter l'objectif de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement destinée aux pays en développement, à court terme. Cette aide doit être suffisante, prévisible et continue pour avoir un impact significatif. À long terme, des ressources nouvelles supplémentaires sont indispensables pour permettre aux pays en développement de continuer à lutter contre la pauvreté au-delà de l'échéance de 2015 fixée dans les OMD.

Tout en félicitant les pays qui ont atteint ou même dépassé l'objectif de 0,7 % de leur revenu national brut, nous exhortons ceux qui ne l'ont pas encore fait à continuer d'augmenter leur aide de façon à atteindre le niveau prescrit. D'autre part, il est important d'analyser le volume de l'aide et son efficacité sur le terrain. L'aide préaffectée à des programmes spécifiques, qui pour la plupart ne sont pas des

programmes de développement, n'a très souvent pas l'impact souhaité.

Des efforts concertés doivent aussi être déployés pour remédier au problème de l'endettement extérieur insoutenable que connaissent bon nombre de pays en développement. Si nous apprécions les diverses initiatives qui ont été prises pour réduire le fardeau de la dette d'un certain nombre de pays en développement, notamment l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, nous estimons toutefois que le processus est lent et ne concerne pas tous les pays. Nous estimons aussi que la véritable solution au problème de la dette des pays en développement serait l'annulation pure et simple de la dette. En outre, le fait qu'il soit tenu compte de l'allègement de la dette dans les statistiques de l'aide peut être extrêmement trompeur. La réalité est que l'allègement de la dette ne crée pas de nouvelles ressources pour le développement.

Étant donné que le développement est un processus et non un événement, nous estimons qu'il faudrait s'employer davantage à remédier aux disparités du système commercial mondial afin de supprimer les obstacles au commerce. Si nous agissons maintenant pour supprimer les obstacles au commerce, les subventions agricoles et les règles restrictives en matière de droits de propriété intellectuelle, nous poserons des fondations solides pour le développement durable dont l'aboutissement pourrait être l'élimination de la pauvreté, en particulier de l'extrême pauvreté, dont sont victimes des millions de personnes.

La réforme des institutions financières internationales, pour rendre celles-ci plus démocratiques en donnant aux pays en développement une voix et une participation plus fortes dans les processus de décision, est une question qui n'a toujours pas trouvé de solution. Le niveau de la participation aux décisions des pays en développement au sein de ces institutions, n'est pas en proportion de leur nombre et de leur influence dans le système mondial. Il est regrettable que les appels réitérés à une réforme de ces institutions, qui devrait examiner notamment la question de la répartition des droits de vote au Fonds monétaire international (FMI), continuent de ne pas être entendus.

Le Zimbabwe est d'avis que toute l'aide accordée aux pays en développement devrait être inconditionnelle, et adaptée sur mesure pour appuyer les priorités de développement du pays bénéficiaire.

D'autre part, le Zimbabwe rejette l'utilisation de mesures économiques coercitives de la part de pays qui se regardent comme puissants comme moyen de pression politique pour imposer leurs desiderata. Ce genre de politique pernicieuse nuit à la coopération pour le développement et ne devrait pas être cautionnée par la communauté internationale au moment où elle cherche à promouvoir le développement et à faire reculer la pauvreté.

Le Zimbabwe souhaiterait exprimer sa confiance dans l'aptitude du système des Nations Unies à coordonner et à diriger l'action de la communauté internationale dans le domaine du développement, notamment par l'intermédiaire de ses institutions, fonds et programmes. Néanmoins, les activités opérationnelles du système des Nations Unies en faveur du développement doivent gagner la confiance de tous en maintenant leur neutralité et en soutenant les politiques, priorités et stratégies de développement des États Membres. Elles doivent aussi résister à la tentation de servir les arrière-pensées des donateurs dans les pays en développement.

Permettez-moi de terminer en rappelant que nous avons ensemble convenu que la mobilisation de ressources financières pour le développement était capitale pour assurer la réussite du partenariat mondial pour le développement. Le présent Dialogue de haut niveau serait donc d'un grand intérêt s'il pouvait amener à considérer comme urgente la réalisation des engagements pris sur le financement du développement à Monterrey et au Sommet mondial de 2005, y compris la création de mécanismes effectifs pour mesurer les flux d'aide. Nous devons donc rassembler la volonté politique nécessaire pour affronter résolument les obstacles rencontrés depuis Monterrey, en vue d'éliminer complètement ceux-ci, et pour garantir le succès de la conférence de suivi qui se tiendra à Doha, au Qatar, l'année prochaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des finances du Monténégro, S. E. M. Igor Lukšić.

M. Lukšić (Monténégro) (*parle en anglais*) : J'ai grand plaisir à participer à ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, à un moment important pour le suivi de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et dans la perspective de la conférence de Doha en 2008. D'emblée, je voudrais signaler que le Monténégro s'est associé pleinement à la déclaration faite par le représentant du Portugal au

nom de la présidence de l'Union européenne. Je saisisrai donc cette occasion, en tant que représentant de mon pays, pour souligner quelques questions qui présentent une importance particulière pour le Monténégro.

Les progrès d'ensemble vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement convenus au niveau international ont été très encourageants au Monténégro, car ils se font au rythme du processus d'intégration dans l'Union européenne. Le Monténégro a signé l'Accord de stabilisation et d'association le 15 octobre 2007, ce qui a ouvert un nouveau chapitre pour ce qui concerne non seulement les aspects politiques du développement, mais aussi les aspects économiques, liés aux marchés, et fiscaux. Ce cadre nous permettra de promouvoir un développement durable et de mener à bien des stratégies de réduction de la pauvreté.

Ces dernières années, le Monténégro est parvenu à la stabilité macroéconomique, et ses perspectives de croissance restent fortes. La croissance du revenu national brut pour les trois dernières années devrait atteindre en moyenne 7 %. L'inflation est faible, se situant entre deux et 3 %. Il y a eu un excédent budgétaire ces deux dernières années de l'ordre de 4 %, et le niveau de la dette publique est modéré, à environ 35 %. Nous avons défendu une politique favorable à l'investissement étranger direct (IED) dans notre région au cours des deux dernières années. L'IED est un véhicule important pour le transfert des connaissances, des compétences et des technologies, ainsi que pour la réduction de la pauvreté, comme le note le Secrétaire général dans son rapport. Le Monténégro a pris conscience que la difficulté pour les pays en développement est d'accroître leurs échanges et d'attirer l'IED d'une façon qui en optimise la contribution au développement à long terme, et il a mené un ensemble complet d'activités visant à garantir une croissance économique durable.

Comme il est dit dans le Document final du Sommet mondial, nous sommes responsables de notre propre développement. La création d'un climat d'affaires favorable aux investissements nationaux et internationaux revêt une grande importance. Un environnement macroéconomique stable, des structures favorables au marché, l'existence de ressources humaines, et une certaine prévisibilité sont autant d'éléments que mon pays estime essentiels pour mettre en œuvre efficacement ses stratégies de développement, et pour encourager les partenariats

entre secteur public et secteur privé et améliorer la transparence et la responsabilité. Nous reconnaissons que c'est au Monténégro qu'incombe au premier chef la responsabilité de mettre au point des capacités administratives adéquates, de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement, et de fixer des priorités et des échéances pour leur mise en œuvre.

En tant que petit pays méditerranéen en dernière phase de transition, nous comprenons que les obstacles structurels constituent le plus grand défi à relever pour stimuler la croissance et le développement. Les investisseurs savent comment allouer les ressources, mais c'est au Gouvernement de motiver activement leurs décisions sur la base d'une infrastructure solide.

Je voudrais profiter de cette occasion pour souligner l'utilité particulière des institutions financières internationales et de leur appui technique. En tant que petit pays à revenu intermédiaire, le Monténégro entretient de bonnes relations avec les institutions financières internationales partenaires. Nous saluons donc la décision de la Banque mondiale de baisser les taux d'intérêt. En même temps, nous demandons que le bénéfice net des institutions financières internationales serve à fournir un meilleur appui technique aux pays, afin de transférer le savoir-faire, de remédier aux inégalités sociales et aux changements climatiques dans le monde, et pour les aider à élaborer des projets de développement de l'infrastructure.

À cette fin, le Monténégro se félicite des activités qui encouragent la coopération internationale financière et technique. Nous nous félicitons également des efforts en cours au niveau mondial pour atteindre l'objectif consistant à consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide publique au développement (APD) d'ici à 2015, et pour améliorer la qualité, la prévisibilité et l'efficacité l'APD.

Je suis fermement convaincu que cet élan mondial vers le développement ne sera pas perdu et que différentes initiatives encourageront la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs convenus à l'échelon international dans le domaine du développement. Le Monténégro appuie également un document final présenté sous forme de déclaration ministérielle qui permettrait de poursuivre la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Tijjani Yahaya Kaura, Ministre d'État aux affaires étrangères du Nigéria.

M. Kaura (Nigéria) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord me joindre aux autres orateurs pour saluer votre initiative louable de tenir ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui est très important.

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration faite ce matin par le Ministre d'État aux affaires économiques du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, mais je voudrais vous faire part du point de vue du Nigéria sur certaines questions.

La préoccupation la plus urgente de la communauté internationale aujourd'hui est de voir comment aider les pays en développement à réaliser les objectifs convenus à l'échelon international dans le domaine du développement, dont les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), de façon viable et écologique. Ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement se fonde donc forcément sur ce principe.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport détaillé (A/62/217) et des recommandations utiles qui y figurent. Nous sommes préoccupés par les tendances inquiétantes indiquées dans ce rapport selon lesquelles, si l'économie mondiale a enregistré une amélioration générale, la répartition inéquitable des fruits du développement et de la croissance et, fait encore plus troublant, l'évolution vers une concentration accrue des revenus et des richesses dans quelques pays, suscitent de vives inquiétudes.

C'est un rappel à la réalité pour la communauté internationale afin qu'elle aide les pays en développement à prendre des mesures appropriées visant à diversifier leurs économies et à mobiliser des formes de financement nationales, extérieures et autres pour réaliser une croissance et un développement durables. Cependant, les efforts des pays en développement ne déboucheront sur les résultats escomptés que s'ils sont appuyés par des investissements étrangers directs massifs, un commerce juste et équitable, l'accès aux marchés des pays industrialisés, une baisse des subventions à l'agriculture des pays industrialisés, l'allègement de la dette et la viabilité et l'augmentation de l'aide publique au développement (APD) – tous ces éléments devant être adaptés aux aspirations de développement des pays bénéficiaires.

Malgré les problèmes redoutables que connaissent les pays en développement, les réformes économiques du Nigéria, telles que figurant dans ses deux premières stratégies nationales de développement et de démarginalisation économiques, ont permis d'enregistrer des progrès modestes dans la relance de l'économie et le règlement de nombre de dysfonctionnements structurels. À cet égard, nos très bons résultats macroéconomiques continuent d'être salués par nos partenaires de développement, certains analystes prévoyant même que si la tendance se poursuivait, le Nigéria pourrait figurer parmi les 20 plus grandes économies mondiales d'ici à 2020. Le Gouvernement est donc décidé à y parvenir.

Les statistiques sont tout à fait encourageantes. Par exemple, entre 2002 et 2006, le produit intérieur brut annuel (PIB) a augmenté de 6 % en moyenne, l'inflation a baissé régulièrement pour tomber à moins de 10 % et les réserves extérieures ont augmenté régulièrement pour atteindre le niveau actuel de 47 milliards de dollars. En outre, les investissements étrangers directs dans le pays ont connu une hausse régulière, passant d'un milliard de dollars environ en 1999 à environ 4,5 milliards de dollars en 2006.

Cependant, il est intéressant de noter que cette croissance est mue non seulement par le secteur pétrolier mais aussi, dans une moindre mesure, par d'autres secteurs comme l'agriculture, la manufacture, les télécommunications, la banque et la finance et le commerce de gros et de détail. Pour diversifier davantage l'économie, le Gouvernement prévoit de faire des investissements massifs dans les usines pétrochimiques et dans le développement de centres d'entreprises et de groupes industriels partout dans le pays. Le Nigéria a également réussi à réduire considérablement sa dette extérieure, qui est passée de 35,9 milliards environ en 2005 à 3,348 milliards de dollars au début de l'année. En fait, le Gouvernement a décidé de façon délibérée de consacrer toutes les recettes dégagées de l'accord sur la dette conclu avec le Club de Paris à l'intensification de programmes et de projets en faveur des pauvres.

Malgré ces résultats satisfaisants, pour que le Nigéria puisse consolider une base économique solide, il devra surmonter le problème de l'insuffisance criante d'infrastructures – notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des chemins de fer et des routes – qui menace la croissance économique et l'industrialisation durables du pays. Le Gouvernement a donc engagé des réformes sectorielles importantes de

son infrastructure et la création de cadres législatifs, réglementaires et administratifs qui encouragent l'investissement étranger. Nous accueillerions avec satisfaction des investissements étrangers massifs qui permettraient de financer le développement des infrastructures. On estime que le Nigéria aura besoin de 6 à 9 milliards de dollars chaque année pour mettre en place les installations dont il a besoin pour maintenir une croissance économique durable.

Pour mobiliser les ressources nationales pour le développement, le Nigéria a mis au point un partenariat public-privé efficace, dans la logique du rapport du Secrétaire général qui suggère que l'existence d'un secteur privé vigoureux, qui est lui-même source d'investissements pour l'économie du pays, est un signe fort de la capacité d'attirer des flux de capitaux d'investissements privés productifs.

Nous pensons également que, pour que la croissance économique soit réelle et durable, le Gouvernement doit améliorer les conditions du peuple.

Le Consensus de Monterrey a souligné le lien entre commerce, développement et finance. La plupart des pays en développement, y compris les pays africains, considèrent qu'un meilleur accès aux marchés des pays développés et le renforcement des capacités institutionnelles sont le meilleur moyen de parvenir à une croissance économique durable axée sur le développement et indépendante de l'aide.

Néanmoins, pour que l'APD soit mieux en phase avec les stratégies de développement du Nigéria, le Gouvernement a mis au point une politique d'assistance au développement pour éviter qu'une grande part des subventions accordées ne servent à payer les experts des pays donateurs.

Nous considérons que les négociations menées par l'Organisation mondiale du commerce dans les domaines de l'agriculture, de l'accès aux marchés non agricoles et des services sont primordiales pour progresser sur la voie de Doha. C'est pourquoi nous sommes prêts à participer aux pourparlers actuels pour le plus grand bénéfice des pays en développement.

Enfin, nous sommes alarmés de constater que les pays en développement s'échinent à tenir leurs engagements en élaborant des stratégies nationales de développement, en améliorant leur gouvernance et en instaurant un environnement macroéconomique propice à la croissance, aux échanges et aux investissements alors que leurs partenaires au développement n'ont

toujours pas rempli l'ensemble de leurs promesses en matière d'aide au développement, de financement, d'échanges, de transferts de technologies et dans d'autres domaines de coopération.

Ma délégation estime donc que le moment est venu pour la communauté internationale de prendre des mesures concertées et assorties d'échéances en vue d'exécuter tous les engagements pris par les partenaires au développement. Nous espérons que les réformes institutionnelles actuellement engagées au sein des institutions de Bretton Woods iront suffisamment loin pour accorder aux pays en développement des droits de vote plus importants et une meilleure représentation, surtout en ce qui concerne les pays africains à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre de la santé de la Guinée, S. E. M^{me} Sangaré Maimouna Bah.

M^{me} Bah (Guinée) : Monsieur le Président, permettez-moi de dire combien nous sommes heureux de vous voir diriger nos travaux. Je voudrais aussi féliciter le Secrétaire général et son Secrétariat pour la qualité des documents et la lucidité avec laquelle sont abordées les questions inscrites à l'ordre du jour de notre réunion. Ma délégation approuve dans l'ensemble le diagnostic posé et les propositions d'actions envisagées.

La République de Guinée, classée parmi les pays les moins avancés et confrontée à de sévères réformes économiques, reste largement tributaire, pour le financement de son développement, de l'aide extérieure qui assure parfois jusqu'à 80 % du financement des investissements publics. Elle a donc tout intérêt à faire des financements innovants et de l'efficacité de l'aide des axes prioritaires pour une mobilisation accrue et rationnelle des ressources d'aide au développement.

Dans cette perspective, après l'adhésion au projet de la Facilité internationale d'achat de médicaments, le Gouvernement guinéen envisage, en particulier : d'organiser à Conakry durant le premier trimestre de 2008 un forum national sur les mécanismes de financement innovants et de coopération non gouvernementale à l'attention des acteurs nationaux et étrangers pour un échange d'expériences et la coordination des activités; et d'accueillir à Conakry la cinquième réunion plénière du Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement, à l'issue de laquelle la Guinée

présentera, au nom du Groupe pilote et de l'Afrique, lors du Sommet de Doha, prévue en décembre 2008, la plate-forme commune sur les financements innovants en tant que nouveaux modes de financement de l'aide publique au développement. En vue de la mise en œuvre des actions susmentionnées, le Gouvernement sollicite l'appui des partenaires au développement.

Devant cette auguste Assemblée, le Gouvernement de la République de Guinée voudrait réaffirmer son adhésion aux objectifs poursuivis par les financements innovants ainsi qu'aux mécanismes de mise en œuvre préconisés par le Groupe pilote. Ma délégation se réjouit du Consensus intervenu à Séoul à l'occasion de la troisième réunion du Groupe pilote tenue du 3 au 4 septembre 2007, consensus qui donne à l'Afrique le privilège d'organiser deux sessions successives du Groupe pilote, respectivement à Dakar en mars 2008 et à Conakry en octobre 2008. La République de Guinée collaborera avec la présidence sénégalaise, les membres du Groupe pilote, les organisations internationales, la société civile, les diasporas et le monde de l'entreprise à la préparation de la participation du Groupe pilote et de l'Afrique à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, prévue en décembre 2008, six ans après son adoption. Ce sommet marquera un tournant décisif dans la volonté de la communauté internationale d'assurer le financement nécessaire pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015.

À cet égard, mon pays exhorte les États Membres à rejoindre le Groupe pilote et à participer à ses activités. Je saisis également l'occasion pour rendre à ce groupe un vibrant hommage pour le dynamisme et l'efficacité dont il a fait preuve depuis sa création.

Pour la République de Guinée, le financement du développement et l'efficacité de l'aide signifient : annuler la dette des pays les plus pauvres; mobiliser des ressources financières et techniques importantes sous forme de subventions et de prêts concessionnels pour mettre en place des infrastructures physiques, fournir les appuis adéquats aux secteurs porteurs de croissance, renforcer les institutions et valoriser les ressources humaines; développer la complémentarité dans l'environnement sous-régional et promouvoir l'intégration économique régionale avec, en toile de fond, la promotion des idéaux de paix, de sécurité et de stabilité préalables indispensables au développement; engager de nouvelles formes de partenariat plus

adaptées à nos options libérales entre acteurs publics et privés, en y associant intimement les collectivités, la société civile et les organisations non gouvernementales; lutter contre la corruption et améliorer les pratiques de bonne gouvernance; et instaurer un dialogue fécond et durable entre la Guinée et ses partenaires au développement.

Pour terminer, ma délégation réitère son plein appui et son entière disponibilité à coopérer dans le processus en cours, convaincue que la portée des enjeux justifie à suffisance ce soutien en vue de conférer au financement du développement l'universalité qui lui est due au regard des immenses perspectives qui s'offrent à la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre de la planification et du programme au secrétariat de la présidence du Guatemala, S. E. M^{me} Patricia Orantes.

M^{me} Orantes (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Le Guatemala se réjouit de l'organisation de ce dialogue de haut niveau, qui s'avère essentiel pour examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et préparer la rencontre intergouvernementale de Doha. À son tour, le Guatemala réaffirme sa volonté d'utiliser au mieux les mécanismes de suivi du Consensus de Monterrey les plus efficaces et parmi lesquels figurent l'examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement créé au sein du Conseil économique et social.

Ma délégation s'associe aux interventions prononcées par les représentants du Groupe des 77 et de la Chine, du Groupe de Rio et du Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement. Nous voudrions toutefois ajouter quelques mots à titre national.

Nous saisissons cette occasion pour attirer l'attention sur le fait que le Guatemala considère le Consensus de Monterrey comme l'un des plus grands accomplissements en faveur du développement pour tous jamais réalisés par l'ONU au cours de son histoire. Il a fait prendre conscience au monde entier de l'importance cruciale que revêt la coopération internationale en complétant les efforts nationaux, ce qui a déjà eu certaines répercussions. Ainsi, grâce au Consensus de Monterrey, on a assisté à un renversement de tendance en matière d'aide publique au développement, d'annulation de la dette et d'accès aux marchés des capitaux privés. De même, le

Consensus de Monterrey a conduit à une meilleure coordination des activités menées par l'ONU et les institutions de Bretton Woods, ce que nous saluons. Comme on le sait, la gageure est à présent de conclure le Cycle de Doha.

Nous voudrions également souligner l'importance que le Guatemala attache à la participation de la société civile et du secteur privé aux réunions de suivi régulières de la Conférence, notamment à celles organisées avec des représentants de ces groupes les 11 et 22 octobre derniers. Ces mécanismes, s'ils sont bien gérés, sont en mesure de renforcer la légitimité et l'efficacité de ce type de dialogue.

Le Guatemala aborde sa deuxième décennie depuis la signature des Accords de paix. Cette période a été marquée par un renforcement du pouvoir exécutif, désormais mieux à même d'harmoniser la coopération internationale avec les politiques publiques, guidé en cela par les principes des responsabilités partagées et du compte rendu mutuel de l'exercice des responsabilités. Nous avons également assisté au renforcement de la confiance mutuelle, fondée sur la transparence et sur l'obtention de résultats, grâce à des mécanismes nationaux performants tels que le Comité externe de coopération et le Groupe de dialogue entre le Gouvernement et la communauté internationale. Le temps où la coopération internationale était désorganisée et assortie de conditions unilatérales est bien loin.

Je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple guatémaltèques, exprimer nos remerciements pour le rôle central qu'a joué l'assistance étrangère, sur les plans tant politique que financier, dans le rétablissement de la paix et dans la réalisation des engagements pris par l'État, grâce à la mobilisation d'environ 3,4 milliards de dollars au cours des 10 dernières années.

Aujourd'hui nos Accords de paix sont devenus un véritable atout, permettant de contribuer à la coopération Sud-Sud entre les pays en développement. Ces accords ont sans nul doute marqué un tournant dans la mobilisation des ressources financières, intérieures et extérieures. Bien que nous travaillions encore à l'élaboration d'un pacte fiscal dans plusieurs domaines importants, comme l'équité dans la répartition de la charge de l'impôt, le Guatemala est, aujourd'hui, le pays d'Amérique centrale qui consacre le plus gros pourcentage de son budget aux investissements sociaux et, en l'espace de 11 années, il

a doublé la part du produit national brut consacrée aux politiques sociales.

Cet effort national fait qu'aujourd'hui, nous comptons bien être en mesure d'atteindre la majorité, sinon la totalité, des objectifs du Millénaire pour le développement. Cela ne sera possible que si, et seulement si, nous renforçons de manière permanente et si nous préservons la continuité de nos politiques et de nos institutions démocratiques, ainsi que la sécurité démocratique dans la région de l'Amérique centrale et la participation croissante des pays de l'Amérique centrale, par leur voix et par leur vote, dans les décisions internationales qui nous concernent.

Le renforcement du rôle directeur du Gouvernement central face à la coopération internationale et aux autres acteurs, le développement des politiques publiques et le développement, lent mais régulier, de nos institutions démocratiques ont permis de consolider nos indicateurs macroéconomiques, et d'obtenir les meilleurs taux de croissance en matière de compétitivité, de ratio risque-pays et d'investissement étranger direct. Nous avons ainsi enregistré les plus forts taux de croissance de notre économie et de nos exportations de ces 20 dernières années.

Toutefois, le Guatemala est aujourd'hui confronté au défi consistant à faire en sorte que ces bons indicateurs à moyen terme se traduisent en une meilleure répartition des richesses et en une réduction radicale et durable de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion sociale. Dans le même temps, ces résultats montrent combien il est important pour les pays à revenu intermédiaire de fixer des règles nationales claires, afin de progresser véritablement vers la réalisation de nos objectifs.

Dans ce contexte, le commerce international a un rôle central à jouer pour les pays tels que le Guatemala, en vue de rapprocher nos exportations de plus en plus compétitives, en particulier les produits issus de l'économie rurale, des marchés internationaux les plus dynamiques. Dans le cas du Guatemala, ce défi concerne toute notre population, qui est majoritairement autochtone et qui a traditionnellement toujours été marginalisée.

La complexité des négociations internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, dans lesquelles les intérêts des pays développés ont été davantage pris en compte que les intérêts cruciaux des pays en développement, nous a poussé à multiplier les négociations en vue de passer

des accords de libre-échange bilatéraux ou avec des groupes de pays partageant les mêmes vues. Cette situation a donné des résultats mitigés pour les pays en développement, car on oppose ainsi les règles du système multilatéral de l'Organisation mondiale du commerce au système préférentiel des accords de libre-échange et l'on crée un réseau complexe d'accords, tous assortis de leur dispositif administratif propre, qui tendent à surcharger les capacités de nos pays de négocier et de mettre en œuvre les accords.

L'entrée en vigueur de mécanismes de coopération internationale novateurs joue également un rôle central dans la progression des programmes actuels de développement de pays comme le Guatemala. À cet égard, nous voudrions souligner et apprécier à leur valeur l'esprit de direction et la vision dont ont fait montre le système des Nations Unies, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, et le Gouvernement espagnol, dont l'alliance stratégique nous a permis de mettre en lumière le problème rencontré par les pays dits à revenu intermédiaire en matière de coopération internationale, ce dont nous nous félicitons vivement. Ce nouvel espace et ce nouveau programme de dialogue international rendent possible de renforcer notre position politique et nous permettent de relancer le débat international sur le financement du développement.

Le Guatemala a participé activement et de manière constructive au processus préparatoire du Sommet de Monterrey, en tant que membre du Comité préparatoire. À l'approche de la Conférence de Doha, nous souhaitons apporter une fois de plus notre contribution et, à cette occasion, le Guatemala se propose pour accueillir les consultations régionales qui permettront d'élaborer la vision du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes à la Conférence de Doha de 2008.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Samuel R. Insanally, Ministre des affaires étrangères du Guyana et ancien Président de l'Assemblée générale.

M. Insanally (Guyana) (*parle en anglais*) : Alors qu'il intervient au lendemain de la réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Washington, D.C., le présent Dialogue de haut niveau sur le financement du développement nous offre une nouvelle occasion, fort opportune, d'examiner le Consensus de Monterrey et de considérer la manière

dont il a été mis en œuvre jusqu'à présent, ainsi que ce qu'il reste encore à faire pour progresser plus avant.

À n'en pas douter, Monterrey a marqué un tournant dans la recherche d'un financement plus important et plus prévisible pour répondre aux besoins du développement mondial. Toutefois, tous les indicateurs montrent que les résultats obtenus depuis Monterrey sont mitigés. Des rapports récents font état d'une certaine amélioration du revenu par habitant dans différentes régions du monde. Mais la tendance apparemment croissante à une plus forte concentration des revenus et de la richesse pourrait annoncer un approfondissement des inégalités et une marginalisation accrue des plus pauvres.

Compte tenu de ces défis, le fait que les pays donateurs n'ont toujours pas honoré les engagements qu'ils avaient pris à Monterrey et à d'autres grands sommets et conférences des Nations Unies, ainsi que dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, risque de remettre en question le programme international de développement. Il est impératif de rectifier la baisse récente de l'aide publique au développement (APD) et d'accroître rapidement les niveaux d'aide, de manière à atteindre l'objectif de 0,7 % du produit national brut, qui a été fixé et convenu par la communauté internationale. Les flux d'APD doivent également être orientés vers les domaines prioritaires clefs qui permettront d'optimiser leur impact sur le développement.

L'un de ces domaines est la promotion de l'investissement dans l'agriculture et le développement rural. Cet investissement est fondamental pour assurer la sécurité alimentaire, en particulier en cette nouvelle ère de production de biocarburants. Sans cela, les efforts mondiaux visant à réduire la pauvreté et la faim d'ici à 2015 seront gravement compromis.

Le Guyana se félicite de la récente publication du Rapport 2008 sur le développement dans le monde qui attire l'attention sur l'importance de l'agriculture pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et sur la promotion du développement durable. Comme le rapport le note, alors que 75 % des pauvres dans le monde vivent dans les zones rurales des pays en développement, 4 % à peine de l'aide publique au développement (APD) est consacrée à l'agriculture. Le rapport indique également que la croissance du produit intérieur brut (PIB) provenant de l'agriculture est près de quatre fois plus

efficace pour augmenter les revenus des personnes extrêmement pauvres que la croissance du PIB générée en dehors de ce secteur. Un objectif fondamental des efforts à entreprendre en matière de financement du développement doit donc être d'augmenter l'investissement dans la promotion du développement agricole et de la sécurité alimentaire.

Dans le courant de ce mois-ci, le Guyana a eu l'honneur d'accueillir la réunion des Ministres des finances du Commonwealth. Ces discussions ont abouti à la reconnaissance du fait que les effets du réchauffement climatique et des changements climatiques ont des répercussions graves sur la croissance et sur le développement des petits pays et d'autres économies en développement vulnérables du point de vue environnemental. De cette tribune, je réitère l'appel lancé par les Ministres des finances du Commonwealth, appel visant à déployer des efforts mondiaux pour mobiliser les ressources financières afin de soutenir ces pays dans des cadres communs.

Pour assurer le développement durable, des flux de ressources accrus doivent aller de pair avec une plus grande cohérence des politiques économiques, commerciales et environnementales mondiales. Les effets dus à l'absence ou au manque de cohérence sont trop évidents pour des petits pays comme le mien, et d'autres pays des Caraïbes qui ont assisté récemment au démantèlement précipité des régimes préférentiels pour le sucre et le commerce sans que ce démantèlement s'accompagne de dispositions transitoires appropriées. Des ressources nouvelles et supplémentaires considérables seront nécessaires pour moderniser nos secteurs de production afin que nos pays puissent être compétitifs dans l'économie mondiale.

En nous préparant à la conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui se tiendra à Doha l'an prochain, nous nous souvenons que la promesse de développement du cycle de négociations commerciales de Doha doit encore être tenue. Cette nouvelle voie vers Doha nous offre à tous une occasion supplémentaire de veiller à ce que soient mis en place les mécanismes nécessaires pour tenir l'engagement que nous avons pris de mettre le développement au cœur des objectifs du commerce international. Les difficultés propres aux petits États doivent être pleinement abordées dans ce cadre.

En conclusion, je souhaiterais rappeler une question très importante qui, je me souviens, a été posée à Monterrey : comment s'assurer que les engagements pris par nos partenaires de développement sont bien tenus? Je pense que la question garde encore toute sa pertinence aujourd'hui; car, comme l'expérience le montre, de nombreux pays de la communauté internationale font beaucoup de promesses, mais tardent à les tenir. La leçon que nous devons en tirer est que dans la mesure où les pays bénéficiaires sont tenus de remplir des conditions pour obtenir le financement, les pays donateurs ont de leur côté la responsabilité de concrétiser leurs promesses. Il est temps qu'un mécanisme de suivi soit introduit pour évaluer la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et pour assurer qu'il soit suivi. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser ce consensus s'essouffler et mourir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Maguy Durcé, Ministre du commerce et de l'industrie d'Haïti.

M^{me} Durcé (Haïti) : Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple haïtiens, la délégation que j'ai l'honneur de présider, en ma qualité de Ministre du commerce et de l'industrie, tient à vous adresser nos plus vives félicitations pour avoir convoqué ce Dialogue international de haut niveau sur le financement du développement. Je remercie très sincèrement le Secrétaire général pour son rapport dont le contenu informationnel guidera et inspirera nos prochaines délibérations dans la recherche des moyens d'actions qui nous permettront, espérons-le, d'inverser d'ici à Doha, et de là, de façon irréversible la tendance actuelle peu favorable.

Ce Dialogue de haut niveau tombe tout à fait à point nommé. Les discussions pertinentes et les échanges auxquels il donnera lieu nous orienteront, j'en suis convaincue, vers des pistes favorables pour le suivi du financement du développement durable, lors de la revue de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey à Doha, au Qatar, en 2008.

À cet égard, Haïti s'associe à la déclaration faite par le Pakistan ce matin au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La République d'Haïti est plus que jamais attachée au processus en cours visant à la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), convenus par les dirigeants du monde en 2000. Néanmoins, en tant que pays moins

avancé, notre population subit de façon cruelle l'ambiance de compétitivité économique qui prévaut actuellement dans le monde. De même, les grands déséquilibres mondiaux actuels la mettent hors de portée des fenêtres d'opportunités offertes par la mondialisation, ce qui éloigne pour elle toute perspective d'épanouissement à court terme.

Nous voulons dire que toutes démarches relatives à la croissance de la productivité exigent une solidarité agissante favorable à la sécurité et la paix sociales dans les pays les plus vulnérables. Pour y parvenir, il est nécessaire de trouver la bonne formule capable de réduire les différences de taille, caractérisées par le faible degré de développement individuel, des personnes formant ces communautés submergées par les privations de toutes sortes. C'est le passage indispensable à la dynamisation d'une approche de relations économiques et commerciales intégrées, par l'adoption d'accords de partenariat novateurs.

La présence dans cette enceinte de représentants au plus haut niveau de la hiérarchie des institutions de financement international et leur pleine participation à ce dialogue, fait de cette Assemblée, le cadre idéal, à la réflexion et aux actions tant attendues par la grande majorité des citoyens de la planète dont nous avons tous la mission de protéger et servir, à travers des politiques publiques, génératrices d'espoirs de développement soutenu, guidés par la standardisation d'accès de plus en plus répandu, aux biens et services sociaux de base pour la survie dans la dignité des hommes et des femmes sans distinction ni discrimination.

Je lance un vibrant appel aux institutions de Bretton Woods et à tous les partenaires de développement en général pour qu'ils accordent toute l'attention qu'il faut au rapport du Secrétaire général qui fait état de résultats plutôt mitigés quant aux engagements pris au titre du Consensus de Monterrey. Le rapport du Secrétaire général note en effet une disparité entre les membres du Comité d'aide au développement quant aux promesses d'accroissement de l'aide faites à Monterrey en 2000. Alors que certains ont tenu leurs engagements, d'autres ne l'ont pas fait. Il en résulte que l'aide publique au développement (APD) baisse de 5,1 % en 2006 et l'objectif de consacrer 0,7 % du produit intérieur brut à l'APD destinée aux pays du Comité et 0,2 % du produit intérieur brut pour l'APD destinée aux pays les moins avancés est encore loin d'être atteint. Tous les efforts et toutes nos énergies doivent être orientés vers la

mobilisation de toutes les sources possibles de financement pour réaliser le pari du développement durable au XXI^e siècle, au profit de nous-mêmes, de nos générations montantes et futures.

À cet effet, ma délégation accorde son ferme appui à la Déclaration sur les sources innovantes de financement du développement du Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement, dont la France assure le secrétariat permanent et qui est présidé par le Sénégal. Mon pays salue également les autres auteurs de cette initiative, le Brésil et la Norvège notamment, pour ne citer que ceux-là.

Malgré notre situation inconfortable de seul pays moins avancé de la région des Amériques et de la Caraïbe, la République d'Haïti a réussi l'exploit de la stabilisation macroéconomique. La faiblesse de l'épargne nationale n'a pas permis à la population de comprendre, voire d'apprécier, cet effort remarquable du Gouvernement haïtien, aujourd'hui engagé farouchement dans la lutte contre la corruption et contre les trafics illicites de drogues, expression de la volonté politique affichée par le Président René Préval et le Premier Ministre Jacques Édouard Alexis à la tête du Gouvernement d'ouverture en place, auquel j'ai l'honneur d'appartenir en tant que représentante d'une coalition politique qui était en compétition avec le Président aux dernières élections. Ceci dit, tout en étant vrai que la volonté politique et la rigueur administrative, expérimentées actuellement, assurent la pertinence d'un climat de détente sociopolitique favorable à la stabilité, il est aussi clair que le pays, à partir de ses propres ressources, arriverait très difficilement à engendrer une certaine croissance et enrayer la pauvreté.

Le secteur du commerce et de l'industrie, pour ce nouvel exercice fiscal 2007-2008, a choisi d'intensifier la promotion des micro-unités de production et de services, agrémentée par l'accès au crédit financier comme axe prioritaire, tant pour la consommation domestique que pour l'offre exportable. Cette stratégie a été retenue en réponse aux tendances politiques et institutionnelles à l'échelle nationale et régionale portant sur l'expansion de la petite production. L'effet final escompté étant de contribuer par ces moyens à l'élargissement de l'assiette fiscale. Par ailleurs, le Gouvernement s'est lancé dans une réforme d'infrastructures routières; un centre de facilitation des investissements est mis en œuvre; le code des investissements est révisé pour pouvoir activer des

investissements directs; le partenariat public-privé est institutionnalisé. Autant d'actions qui montrent que Haïti avance dans la bonne direction pour son développement économique.

Le commerce international peut, à notre humble avis, jouer un rôle moteur et de premier plan au service du développement durable. Nous attendons que les négociations multilatérales du Cycle de Doha et les actions de l'aide au commerce amènent pour nos produits le régime véritable d'accès aux marchés extérieurs libres de tarifs, ainsi que l'annulation de certaines barrières et pratiques néfastes pour les activités d'échanges commerciaux. Aujourd'hui, accuser ou dénoncer n'est pas la méthode à privilégier. Pays riches ou pays pauvres, pays riches et pays pauvres, nous avons la responsabilité de créer les conditions d'un mieux-être pour tous, dans la paix et la sécurité. On veut le faire, on doit le faire, et j'espère qu'on pourra le faire.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne la parole à S. E. M. Zhivargo Laing, Ministre d'État des finances des Bahamas.

M. Laing (Bahamas) (*parle en anglais*): J'adresse à l'Assemblée les chaleureuses salutations du Gouvernement et du peuple du Commonwealth des Bahamas. Je félicite l'ONU d'avoir convoqué cette importante séance, qui est une autre réunion de suivi de la séance initiale, laquelle avait donné lieu au consensus auquel les chefs d'État et de gouvernement sont parvenus à Monterrey, au Mexique, en 2002.

Les Bahamas se félicitent de l'occasion qui leur est donnée de participer au Dialogue de haut niveau de cette année. Nous espérons que la présente séance nous permettra, au-delà du dialogue et des rapports, documents et réunions de suivi, de mettre véritablement en pratique les résultats des six actions principales adoptées par les chefs d'État lors de la première réunion, tenue à Monterrey. Nous espérons sincèrement que, premièrement, nous parviendrons à mobiliser les ressources financières nationales pour le développement; deuxièmement, à mobiliser les ressources internationales pour le développement; troisièmement, à réaliser le développement en utilisant le commerce international comme moteur; quatrièmement, à accroître la coopération internationale et technique pour le développement; cinquièmement, à régler la situation catastrophique de la dette extérieure des pays en développement; et sixièmement, à remédier aux problèmes systémiques,

en favorisant la cohérence et la cohésion des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux afin de faciliter le développement.

Si nous procédons de la sorte, la réunion qui aura lieu à Doha au cours du deuxième semestre de 2008 prendra un sens nouveau, un sens véritable. Si les délibérations actuelles et celles qui auront lieu lors de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social l'année prochaine progressent réellement, nos chefs d'État seront en mesure de prendre, à la conférence d'examen, des décisions cruciales, qui contribueront véritablement à corriger les déséquilibres engendrés par les systèmes économiques et financiers internationaux, qui accablent notre monde aujourd'hui.

Je dois faire remarquer que trois des six actions, toutes importantes, mises en relief à Monterrey, intéressent particulièrement les Bahamas: premièrement, la mobilisation de ressources financières nationales; deuxièmement, la mobilisation de ressources internationales, en particulier d'investissements étrangers directs; et troisièmement, l'accroissement de la coopération internationale et technique pour le développement.

L'expérience des Bahamas témoigne amplement de l'utilité de cibler ces trois éléments. Alors que nous n'avons pas de ressources naturelles pouvant produire de la richesse, comme du pétrole, du charbon, de l'or ou des diamants, nous avons notre peuple. En investissant les ressources nationales dans l'éducation, la santé et la socialisation de notre peuple, nous avons pu obtenir un avantage comparatif dans plusieurs secteurs de services au niveau international.

De même, en jetant résolument les bases de l'état de droit et de son corollaire, la protection des droits relatifs à la propriété privée, en mettant parallèlement en œuvre des politiques macroéconomiques équilibrées et en respectant les idéaux démocratiques qui favorisent une stabilité politique durable, nous avons été en mesure de mobiliser des milliards de dollars sous forme d'investissements étrangers directs, qui ont servi de catalyseur de la croissance et du développement de notre pays pendant plus d'un demi-siècle.

Nous sommes convaincus que les pays en développement comme les nôtres doivent continuellement se soucier de ces principes fondamentaux dans la poursuite de leur développement futur. En fait, nous sommes convaincus que pour les

pays en développement qui tirent déjà parti de l'expansion soutenue de l'économie mondiale et surtout pour ceux qui n'ont pas eu cette chance, il est absolument essentiel que les institutions internationales de développement renforcent la coopération internationale et technique en vue de mobiliser des ressources financières nationales et des ressources internationales.

Au cours des 15 dernières années, nous avons constaté que les investissements nationaux dans nos infrastructures économiques et sociales, l'amélioration des cadres de politique stratégique et des systèmes comptables nationaux, ainsi que le renforcement de notre système législatif pour lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le terrorisme ont permis le redressement et l'expansion de l'économie bahamienne. Le Gouvernement des Bahamas entend poursuivre dans cette voie au cours des cinq prochaines années en adoptant des politiques efficaces pour favoriser l'emploi, l'esprit d'entreprise et la prise en main de l'économie au plan local, stimuler une croissance économique équilibrée dans l'ensemble de l'archipel, augmenter les investissements dans notre infrastructure sociale et préserver notre environnement et notre héritage pour les générations actuelles et futures.

Les Bahamas ont aussi tiré parti des possibilités qu'offre la mondialisation en cherchant à participer aux systèmes économiques, financiers et commerciaux internationaux en vue d'un développement durable. Toutefois, nous continuons à nous heurter à d'énormes difficultés en raison de la petite taille de notre pays et de son inévitable vulnérabilité.

En outre, nos tentatives de développer notre capacité d'adaptation sont parfois contrariées par les déséquilibres dans la gouvernance et l'ordre mondiaux, qui empêchent une véritable intégration dans l'économie mondiale. À cet égard, les Bahamas soulignent à nouveau la nécessité d'examiner plus à fond ces questions concernant tous les pays en développement dans le cadre du processus de Monterrey.

M. Hannesson (Islande), Vice-Président, assume la présidence.

La question de la réforme de la gouvernance économique mondiale afin que les pays en développement se fassent mieux entendre et interviennent davantage dans la prise de décisions et l'élaboration de normes dans le domaine économique au niveau international est d'une importance capitale

pour les Bahamas. Il faut incontestablement prendre des mesures plus concrètes et plus réalistes pour que les pays en développement, et plus particulièrement les petits pays en développement, soient représentés de façon effective et permanente dans les institutions internationales économiques, commerciales et financières.

J'ai participé dernièrement aux réunions des ministres des finances du Commonwealth et aux réunions entre le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. J'ai pu constater avec satisfaction qu'il est unanimement admis dans ces forums qu'il faut progresser dans cette direction. Les Bahamas prennent note des efforts faits actuellement pour équilibrer les processus qui régissent plusieurs institutions internationales. Nous nous félicitons de ce que le Conseil des Gouverneurs du FMI ait adopté une résolution sur la réforme des quotas et des voix et de ce que la Banque mondiale ait engagé un processus de réforme de la gouvernance et nous attendons avec intérêt la suite de ces travaux.

Fondamentalement, nous cherchons à améliorer le sort des peuples du monde. Nous voulons créer des conditions qui permettent aux enfants de tous les villages et de tous les hameaux, de tous les districts et de toutes les villes de pouvoir réaliser leur potentiel. Pour cela, il faut mobiliser des ressources nationales et internationales et bien les gérer en visant un développement sain. Nos pays sont bien trop nombreux à lutter pour y parvenir, que ce soit pour des raisons historiques ou parce que les circonstances les y obligent. Mais les Bahamas tiennent pour vrai qu'il existe des ressources nationales et internationales pour changer la situation. Il semble qu'aujourd'hui, la communauté internationale soit suffisamment déterminée pour que cela soit possible.

C'est pour ces raisons que les Bahamas attachent une grande valeur au processus de Monterrey et à l'action à entreprendre pour résoudre les problèmes systémiques comme ceux-ci. De ce point de vue et en l'absence de structure de gouvernance officielle, nous demandons instamment que l'ONU joue un rôle plus important dans ces aspects de l'évaluation et de la fixation de normes au niveau mondial. La situation des petits pays en développement doit être abordée dans le cadre d'un processus juste, équitable, objectif, ouvert et inclusif. Seul un forum où les règles du droit international sont respectées peut fournir le cadre voulu, et nous attendons avec intérêt la poursuite du dialogue sur ce sujet.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Cristina Duarte, Ministre des finances et de l'administration publique du Cap-Vert.

M^{me} Duarte (Cap-Vert) (*parle en anglais*) : Le Cap-Vert apprécie beaucoup l'occasion qui lui est donnée de participer à ce Dialogue de haut niveau, qui marque une étape dans le délai fixé pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je crois que tous, ici, nous sommes convaincus que, pour atteindre les OMD, la communauté des donateurs doit honorer voire dépasser ses engagements concernant le commerce et l'allégement de la dette et augmenter l'aide publique au développement (APD).

Il y a eu, certes, des progrès dans l'économie mondiale, puisque les pays en développement en général enregistrent une augmentation du produit intérieur brut, une amélioration de la gestion macroéconomique et contribuent à la baisse des taux d'inflation et des déficits publics, mais l'inefficacité du secteur financier et l'insuffisance de l'appui international restent des obstacles fondamentaux à l'établissement d'une base solide sur laquelle fonder le développement durable.

L'APD a tendance à augmenter depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, mais elle a diminué l'année dernière. De plus, la répartition inégale de l'APD, injustement concentrée dans certaines régions ou certains pays, suscite notre inquiétude car elle se traduit par une répartition inéquitable des fruits du développement et de la croissance. Cette situation compromet la réalisation des OMD dans certaines régions.

Bien que le Cap-Vert soit un petit État insulaire sans ressources naturelles, nous sommes fermement convaincus qu'une bonne gouvernance, une politique macroéconomique et une gestion budgétaire meilleures, une plus grande transparence et une plus grande responsabilisation du secteur public sont indispensables pour sortir de la pauvreté et nous développer durablement, ainsi que des systèmes internationaux justes dans les domaines du commerce et des finances et la ferme volonté des acteurs internationaux de respecter les engagements qu'ils ont acceptés.

Le Cap-Vert s'emploie énergiquement à répondre aux besoins nationaux en matière de développement de façon plus résolue et innovante. Depuis notre indépendance en 1975, nous menons une campagne

contre la faim et la pauvreté, que nous avons intégrée dans notre plan stratégique de développement. La gageure est d'être capable de mobiliser des ressources à la fois suffisantes et prévisibles pour financer les projets économiques, sociaux et environnementaux et d'investir dans les infrastructures que requiert le développement durable.

Le Cap-Vert, qui est sur le point d'être rayé de la liste des pays les moins avancés, a besoin aujourd'hui plus que jamais que la communauté des donateurs lui apporte une aide quantitative et qualitative pour réussir son développement.

Nous remercions les pays donateurs de s'être engagés et employés à doubler leur aide et leur appui pour renforcer les capacités techniques des pays en développement, en particulier ceux qui ont déjà atteint l'objectif officiellement fixé de 0,7 %. Nous demandons à ceux qui n'ont pas encore tenu leur engagement de suivre leur exemple.

L'initiative positive dans le domaine de l'allégement et de l'annulation de la dette qui permet aux pays en développement, en particulier aux pays pauvres très endettés, de consacrer une plus grande part de leurs maigres ressources au développement devrait être étendue aux pays à revenu intermédiaire dans le besoin. Lors de la Conférence intergouvernementale sur les pays à revenu intermédiaire, tenue à Madrid en mars 2007, et de la réunion de suivi, qui a eu lieu en El Salvador en octobre 2007, il a été demandé à la communauté internationale de soutenir ces pays dans leurs efforts.

Le Gouvernement du Cap-Vert prend en main son développement, ce pourquoi nous avons entrepris de réformer en profondeur les principaux secteurs gouvernementaux, tels que les secteurs judiciaire, économique et financier. De même, nous avons établi, à titre prioritaire, un environnement économique à même d'attirer les investissements étrangers directs. Mais il est essentiel de compléter cela par une assistance technique et des partenariats novateurs entre les secteurs public et privé pour améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises aux sources de financement.

La bonne gouvernance, garantie par les principes de responsabilité et de transparence, constitue le pilier de l'approche du Gouvernement cap-verdien pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cette fin, le Gouvernement s'est lancé dans un difficile processus de réforme de

différents secteurs, tant publics que privés, qui a permis une croissance de 10,8 % en 2006, et de 7 % en moyenne de 2004 à 2007, conformément au taux de croissance fixé dans la stratégie pour la réduction de la pauvreté afin de contribuer à la réalisation des OMD.

La contribution de cette croissance à la réduction de la pauvreté est illustrée par les derniers indicateurs de base mesurant le bien-être de la société cap-verdienne. Je voudrais présenter quelques chiffres à l'Assemblée. Dans mon pays, le taux d'alphabétisation a atteint 79 %, 74 % de la population a désormais accès aux services de santé en moins de 30 minutes, et 70 % de la population a accès à l'enseignement de base – à une école située à moins de 15 minutes du lieu d'habitation.

Ces relativement bons résultats ne peuvent avoir que des conséquences bénéfiques pour le Cap-Vert; la communauté des donateurs doit continuer d'appuyer ses efforts de développement et son action en vue de réduire la pauvreté. Le pays demeure en effet très vulnérable. La sortie du Cap-Vert du groupe des pays les moins avancés ne doit pas être perçue comme un signe qu'il n'a plus besoin de l'appui de ses partenaires multilatéraux et bilatéraux, car cela pourrait annuler les progrès accomplis.

En outre, étant donné qu'ils manquent de capacités dans le domaine commercial, les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, doivent faire preuve de prudence dans leurs engagements commerciaux, en tenant compte de leur niveau de développement et du fait qu'ils doivent se donner les moyens d'appliquer la politique de développement la plus appropriée et souhaitable. Les pays développés doivent en outre aider les pays en développement défavorisés à accéder aux marchés mondiaux dans cet environnement toujours plus mondialisé. Il importe de supprimer les subventions aux exportations car cela permettrait de réduire substantiellement les mesures qui faussent les échanges; de plus, pour que ces pays deviennent compétitifs, une aide au commerce, complément essentiel à la libéralisation des échanges, est nécessaire.

Il est impératif de réformer l'architecture du système financier international, pour que la voix de ceux que l'on entend le moins et qui sont le plus démunis reçoive l'attention qu'elle mérite. Les pays en développement doivent pouvoir participer au processus de décision et il est important de veiller à ce que les

normes et les codes soient cohérents, mais suffisamment souples pour pouvoir être appliqués avec efficacité à la fois dans les systèmes financiers avancés et dans les autres.

En résumé, ce n'est que par une action et des efforts collectifs que nous nous pourrions le mieux régler nos problèmes et nos défis communs – l'éradication de la faim, de la pauvreté, des maladies et des effets des changements climatiques. Seuls une collaboration et un partenariat solides à l'échelle planétaire à tous les niveaux permettraient de réaliser pleinement les OMD vis-à-vis desquels nous sommes tous engagés. Nous attendons avec intérêt la Conférence de Doha sur le financement du développement, qui se tiendra au Qatar, et le Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui aura lieu à Accra en 2008, car ils nous donneront l'occasion d'accomplir de nouveaux progrès.

Je remercie le Secrétaire général des rapports exhaustifs qu'il a présentés au titre de ce point de l'ordre du jour et je remercie le Président de nous avoir réunis pour un dialogue si important.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Edgardo Angara, Sénateur des Philippines.

M. Angara (Philippines) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement des Philippines, je me félicite de la tenue de cette importante conférence en prévision de l'examen de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui aura lieu l'an prochain.

Les Philippines s'associent pleinement à la déclaration prononcée par le Pakistan au nom du Groupe de 77 et de la Chine.

Nous félicitons le Secrétaire général de son rapport sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (A/62/217); nous apprécions l'appel urgent qu'il lance aux pays donateurs à honorer les engagements pris en matière d'aide et la large place qu'il accorde à la mobilisation des ressources internes et à la coopération Sud-Sud.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport, bien que l'on observe une augmentation de l'aide publique au développement (APD) depuis le Consensus de Monterrey, les flux de l'APD sont devenus sélectifs et aléatoires. De nombreux pays à bas revenu ne perçoivent que très peu d'aide, et quelques-uns en ont subitement reçu d'importants flux. L'APD fournie aux Philippines par exemple, n'a cessé de

diminuer au cours des sept dernières années. Elle atteignait 13,3 milliards de dollars en 2000, et a enregistré une baisse de 29 % pour se situer à 9,5 milliards en 2006. Néanmoins, au cours du premier trimestre 2007, le revenu national brut du pays a enregistré une hausse record de 6,9 %, le taux le plus élevé depuis 1999, dépassant les autres économies asiatiques de la région.

Les taux d'intérêt du marché chutent, ce qui permet aux banques d'octroyer plus de prêts, stimulant les investissements. L'inflation est à la baisse : elle se situait à 2,2 % en mars 2007, le taux le plus bas depuis 20 ans. La valeur du peso, notre monnaie, est en hausse, un phénomène qui s'explique par un flux important de dollars provenant des placements de portefeuille et des investissements étrangers directs. Les importants revenus des exportations et les envois de fonds des travailleurs expatriés contribuent également à la force de notre monnaie et à la constitution de nos réserves internationales. Le taux d'emploi a atteint une moyenne de plus de 91 % au cours des trois dernières années, contre 89,7 % au cours des six dernières années. Le déficit budgétaire a diminué, passant de 4,8 milliards de dollars en 2002 à 1,5 milliard de dollars en 2006, et va continuer de chuter cette année pour s'établir à 1,4 milliard de dollars.

Ces avancées économiques sont principalement le fait de nos propres efforts pour augmenter les revenus intérieurs par des réformes fiscales et financières. Grâce à nos bases macroéconomiques solides, nous avons entrepris des réformes politiques en promulguant une loi sur la mobilisation des ressources intérieures et sur le renforcement des marchés des capitaux.

Mais nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Nous devons entretenir cette croissance et améliorer notre compétitivité. Point plus important, nous devons veiller à ce que nos gains financiers se traduisent par des investissements plus solides, à savoir une augmentation des emplois et des revenus, et une réduction des taux de pauvreté.

Nous investissons donc dans les services sociaux, notamment la santé et l'éducation, l'infrastructure, ainsi que dans la bonne gouvernance, notamment les mesures de lutte contre la corruption. La priorité essentielle de notre gouvernement est l'éducation. Nous œuvrons à la réalisation du deuxième objectif du Millénaire pour le développement (ODM) – afin de veiller à ce que tous les garçons et les filles achèvent

leur cycle d'éducation primaire. Nous appuyons une éducation de base dans une madrasa pour les musulmans à Mindanao, et nous promouvons la science, la technologie et l'ingénierie.

Dans le domaine de la santé, le cinquième OMD, à savoir la réduction de la mortalité maternelle, est notre programme phare. La mortalité infantile est actuellement en baisse, et nous devons continuer de prodiguer des services de vaccination dans l'ensemble du pays.

Pour améliorer notre infrastructure, nous allons consacrer, ces trois prochaines années, 37,8 milliards de dollars à des programmes de production d'électricité ainsi qu'à la construction de routes, de ponts, de chemins de fer, et aux transports aériens et maritimes. Les bénéfices durables que nous retirerons de ces efforts dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'infrastructure, ainsi que dans d'autres domaines de notre programme de développement, dépendront de la bonne gouvernance et de nos efforts de lutte contre la corruption.

Nos résultats économiques nous ont donné la possibilité d'intensifier notre croissance. Cependant, nous sommes exposés à des défis que nous nous devons de relever. Dans la ligne du rapport du Secrétaire général, les Philippines continueront donc d'accroître les recettes et les économies qui leur fournissent les ressources nationales nécessaires pour financer les investissements humains, sociaux et physiques. Nous travaillerons également à répartir plus équitablement la richesse et les recettes grâce à des réformes garantissant l'accès aux ressources financières, au logement et aux services sociaux.

Nous accroîtrons notre capacité d'augmenter nos recettes en devises en diversifiant et en améliorant nos exportations et en attirant des investissements étrangers de qualité, tout en sollicitant du secteur privé national et de la société civile une aide extérieure au développement par le biais de partenariats privés et mondiaux et en élargissant l'usage d'instruments tels que les échanges dettes contre développement et les échanges dette-nature.

En outre, nous mettrons en œuvre les initiatives relatives à la réforme budgétaire en réorientant le processus budgétaire vers les résultats et en promouvant la transparence et la responsabilisation.

Nous invitons cependant instamment l'ONU, les institutions financières internationales et les pays

développés, à continuer de défendre les principes dont s'inspire la Déclaration de Paris, qui visent à éliminer l'aide liée et les projets exécutés grâce aux donateurs, comme ceux que nous continuons de voir aux Philippines; à revoir la notion de viabilité de la dette et à passer du principe de la capacité de paiement traditionnelle à l'idée qu'il ne faut pas que le remboursement de la dette gêne les pays dans la réalisation de leurs OMD; et à appuyer la coopération Sud-Sud en partenariat avec les économies émergentes et les pays développés. Enfin, nous engageons les institutions multilatérales, en collaboration avec les pays donateurs, à accroître les engagements qu'elles ont pris en matière d'aide publique au développement vis-à-vis des pays en développement en signant et en ratifiant la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Nous espérons que les principes de la Déclaration de Paris seront défendus au moins jusqu'à ce que nous examinions le Consensus de Monterrey à Doha l'année prochaine.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jose Camargo, Vice-Ministre des investissements publics et des finances extérieures de la Bolivie.

M. Camargo (Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie exprime sa reconnaissance et sa gratitude à l'ONU pour le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Le 22 janvier 2006, sous la présidence de M. Evo Morales Ayma, la Bolivie s'est transformée radicalement, infléchissant l'orientation de notre développement économique vers une démocratisation globale, interculturelle et diversifiée. Cette transformation puise ses racines conceptuelles et stratégiques dans le Plan national de développement et dans notre ferme volonté de faire que le développement bénéficie aux secteurs sociaux les plus défavorisés et marginalisés, ainsi qu'aux populations autochtones.

Ce plan se fonde sur le concept du « Bien vivre », qui fait partie intégrante de nos cultures autochtones, et d'où émane une vision qui va au-delà des schémas de développement traditionnels. L'initiative « Bien vivre » appelle à l'humanisation du développement, ce qui passe par la reconnaissance du fait que la diversité culturelle permet la responsabilisation et le devoir social dans la gestion publique, de telle manière que le développement s'inscrive dans un processus de décision collectif et d'action de la société agissant en

tant qu'acteur et non comme récipiendaires de directives verticales.

La Bolivie a pour ambition de créer un État digne, productif, démocratique, solidaire et souverain, condition préalable à l'édification d'un nouveau modèle socioéconomique axé sur la communauté, dans lequel l'État et le marché se complètent, dans lequel les entreprises publiques et privées boliviennes œuvrent de concert avec les entreprises étrangères, et dans lequel le marché intérieur et le marché extérieur se complètent.

À cet égard, notre Plan national de développement considère la croissance économique comme le processus de consolidation et de renforcement des identités et comme un processus d'interaction entre elles; comme un processus d'articulation de réseaux d'échanges et d'interaction culturels; de stimulation de schémas communautaires et de coexistence; et de création de mécanismes et de cadres institutionnels pour la protection, le respect et la promotion de la diversité et des droits au sein du processus de production.

Conformément à la déclaration de position du Groupe de Rio, qui dispose que chaque pays est responsable de son développement économique et social, les membres du Groupe de Rio en général, et la Bolivie en particulier, ont élaboré leur politique et leur stratégie de développement dans leur plan national de développement. Dans ce contexte, le commerce extérieur et les relations avec la communauté internationale sont des piliers fondamentaux de ce Plan de développement et principalement du concept « Bolivie souveraine ». Cette stratégie suppose que les institutions financières internationales, les pays et les gouvernements qui coopèrent avec la Bolivie sont nos alliés dans cet objectif.

D'autre part, les pays développés et industrialisés représentent des marchés potentiels pour les produits boliviens. Si ces pays facilitent l'accès de nos produits à leurs marchés, les échanges commerciaux et éliminent les restrictions qui les entravent, cela permettra de diversifier nos produits et notre technologie, mettant fin à notre condition de pays exportateur de matières premières. Apporter une valeur ajoutée à nos matières premières est le fondement du concept « Bolivie productive » du Plan.

La Bolivie, pays doté de richesses naturelles, environnementales, culturelles et humaines diverses, preuve de son équilibre, offre des garanties aux

investisseurs étrangers, pour peu que ces investissements respectent les décisions prises par un État digne et souverain.

Ces trois dernières années, la Bolivie a modifié la configuration des ressources allouées au financement de son développement. Nous mettons désormais l'accent sur les ressources internes plutôt que sur celles qui proviennent de la coopération internationale, multilatérale et bilatérale, qu'elles soient remboursables ou non. Nous voulons donc attirer l'attention de la communauté internationale sur le fait que la Bolivie, bien qu'elle traverse une phase économique favorable, a encore besoin de la coopération internationale pour assurer la durabilité de son développement.

Pour la Bolivie, le Consensus de Monterrey a constitué, indubitablement, un grand pas en avant pour ce qui est de traiter les problèmes de financement du développement. Même si le pourcentage de l'aide publique au développement a connu une hausse, il ne fait aucun doute que beaucoup reste à faire avant que nous puissions atteindre nos objectifs. La Bolivie estime donc que nous devons maintenir notre effort en vue de perfectionner les mécanismes de suivi de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, en gardant à l'esprit la prochaine Conférence de Doha. Dans ce contexte, la Bolivie juge important d'approfondir la réforme du système financier mondial pour le doter d'une plus grande sensibilité sociale et favoriser une participation effective de tous les pays dans les organisations internationales de financement. De même, il est impératif que nous éliminions les barrières et les subventions qui faussent les échanges, car il existe encore des inégalités qui handicapent les pays en développement. Tels sont les défis qui exigent de nous un haut degré de volonté politique à Doha.

Enfin, la Bolivie fait sienne la déclaration prononcée par la représentante du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi que celle faite par le représentant du Chili au nom du Groupe de Rio.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Talaat Abdel Malek, Vice-Ministre de la coopération internationale de l'Égypte.

M. Abdel Malek (Égypte) (*parle en arabe*) : D'emblée, je tiens à féliciter le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé ce Dialogue de haut niveau et à exprimer l'appui de l'Égypte aux déclarations prononcées par le représentant du Bénin

au nom du Groupe africain et le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Ces dernières années, de nombreuses réunions et conférences se sont tenues sur le thème général du développement. Cependant, on ne saurait progresser sur ces questions internationales sans une volonté politique nationale et internationale forte. Les pays en développement ont beaucoup avancé, durant la période récente, sur la voie des réformes politiques, économiques et sociales. Cela impose en conséquence aux pays développés d'honorer parallèlement leurs engagements, qui sont notamment les suivants.

Premièrement, il faut créer un climat international favorable qui vienne compléter les efforts nationaux de renforcement des capacités déployés par les pays en développement dans les divers domaines du développement, y compris la mise en valeur des ressources humaines, et qui offre suffisamment de latitude à ces pays pour maintenir un équilibre entre leurs engagements internationaux et leurs politiques nationales.

Deuxièmement, la portée et le champ d'action de l'investissement étranger direct doivent être étendus au plus grand nombre possible de pays en développement, et l'assistance technique fournie par la communauté internationale doit être intensifiée pour appuyer les initiatives des pays en développement qui visent à réglementer l'investissement étranger et à encourager l'investissement dans l'infrastructure. Il importe également d'accentuer la coopération internationale afin de favoriser les mouvements de capitaux entre les pays du Sud, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, y compris trilatérale.

Troisièmement, nous devons prendre des mesures résolues pour avancer de manière décisive dans le Cycle de négociations commerciales de Doha, avec ses objectifs de développement. L'Égypte appelle aussi à l'intensification de l'aide technique internationale au commerce tournée vers le développement des pays dans le secteur des services, compte tenu de la part accrue que ce secteur devrait prendre dans le volume global des échanges internationaux.

Quatrièmement, les pays développés doivent honorer leur promesse de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement n'a pas encore été mise en œuvre comme il se doit. Il est nécessaire de disposer d'un mécanisme international pour surveiller

l'exécution effective de ces engagements internationaux, de même que le financement des activités de développement de l'ONU. Nous nous réjouissons des efforts internationaux pour trouver de nouvelles sources de financement du développement. Nous nous félicitons également des initiatives individuelles visant à combattre la pauvreté, telles que celles menées par le secteur privé et des personnes telles que Bill Gates, Warren Buffett, Ted Turner et d'autres.

Cinquièmement, il faut trouver des moyens innovants d'administrer les dettes extérieures. Je mentionnerai à ce propos l'initiative pour la dette qui a été menée avec succès en Égypte et, parallèlement, la lenteur observée dans la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale pour les pays les moins avancés, et le fait que ces deux initiatives n'incluent pas les dettes des pays à revenu intermédiaire. Nous recommandons la création d'un mécanisme international qui s'applique à tous les débiteurs afin d'approcher la question d'une manière intégrée, institutionnelle, régie par des règles et exempte de conditions, et qui offre aux pays en développement des possibilités d'emprunt accrues sur les marchés financiers internationaux.

Sixièmement, il convient d'accélérer la réforme du système financier et monétaire mondial. Pour cela, trois éléments sont nécessaires : premièrement, une participation accrue des pays en développement aux décisions économiques internationales; deuxièmement, un contrôle adéquat des fluctuations et des crises internationales afin de ne pas laisser se reproduire les événements récents qui ont touché le marché de l'immobilier aux États-Unis; et, troisièmement, l'élaboration de services internationaux de financement adaptés aux besoins croissants des pays à revenu intermédiaire.

En tant que pays à revenu intermédiaire, l'Égypte progresse dans de nombreux domaines, grâce à la promulgation de lois fiscales et douanières, à la réforme des règles d'investissement et à la création d'un climat porteur et attractif pour les investisseurs, en coopération avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales et régionales. Nous avons également réformé le secteur bancaire et accéléré le processus de privatisation. Cela place l'Égypte parmi les premiers pays en développement dans le domaine de la réforme économique institutionnelle, selon le projet de la Banque mondiale

intitulé *Doing Business*, et témoigne de ses performances remarquables par rapport aux autres marchés émergents, pour ce qui est d'attirer les investissements étrangers – lesquels dépassent les 10 milliards de dollars pour les 10 premiers mois de cette année. En outre, des études indiquent que l'Égypte est bien partie pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Bâtir un nouveau consensus international requiert une direction forte de la part de l'ONU pour formuler et mettre en œuvre les objectifs de développement d'après 2015, notamment à la lumière des nouveaux défis qui appellent une action internationale concertée. Cela inclut l'autonomisation des femmes, les droits de l'enfant, la propagation transfrontière des maladies, la réponse aux changements climatiques, l'amélioration de l'éducation et de la formation afin d'offrir des possibilités réelles de travail décent et la prise en charge du phénomène des migrations et des questions connexes dans les pays d'origine comme de destination.

C'est pourquoi nous devons sortir de la présente séance avec la volonté politique de renforcer le rôle de développement de l'ONU, de sorte que l'Organisation puisse s'adapter à la liste de plus en plus longue des problèmes de développement que la communauté internationale a à régler dans les domaines économique et social. Au cours de la période à venir, la délégation égyptienne fera des propositions spécifiques dans le but de consolider la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des finances de la Fédération de Russie, S. E. M. Sergei Storchak.

M. Storchak (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : J'aimerais saisir l'occasion qui m'est offerte pour présenter la position de la délégation russe sur les problèmes relatifs au financement du développement et à la mise en œuvre des décisions prises à la Conférence internationale sur le financement du développement.

L'essor observé depuis peu dans un grand nombre de pays en développement est exceptionnel. Au cours des cinq dernières années, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont affiché en moyenne une croissance économique de l'ordre de 5 % par an. Jamais dans l'histoire de l'humanité autant de groupes de population n'ont eu la possibilité de s'extraire de la pauvreté. Si nous réussissons à maintenir la tendance

actuelle et à pérenniser le développement, le monde aura complètement changé d'aspect dans quelques dizaines d'années seulement, et non dans quelques siècles comme auparavant.

C'est pourquoi nous considérons la Conférence de Doha comme un événement décisif, son but étant de contribuer à l'application concrète des principes du partenariat mondial pour le développement. Nous estimons qu'elle devra être l'occasion, non seulement d'analyser les progrès accomplis par l'ensemble des parties au Consensus de Monterrey et de confirmer les principaux objectifs à poursuivre dans le domaine du financement du développement, mais aussi de cerner les obstacles rencontrés depuis Monterrey et d'élaborer des mesures pour les surmonter.

Nous pensons que la Conférence devra confirmer l'utilité des mesures nationales de mobilisation des ressources pour la croissance économique et la lutte contre la pauvreté. Elle devra également être l'occasion pour la communauté internationale de formuler des propositions sur la manière d'accroître l'efficacité des efforts déployés par les pays bénéficiaires de l'aide. À ce sujet, nous pensons qu'il faudra impérativement à Doha s'intéresser aux mesures prises par les institutions financières internationales, en premier lieu la Banque mondiale, ainsi que par certains États donateurs afin d'aider les pays récipiendaires à préparer et à mettre en œuvre de vastes projets d'infrastructures sur leur territoire, de même qu'il faudra engager les autres donateurs à redoubler d'efforts dans ce sens. On constate en effet que l'attention s'est sensiblement relâchée ces dernières années.

De notre point de vue, la Conférence devra également examiner les mesures novatrices visant à mobiliser des ressources en faveur du développement, parmi lesquelles figurent la Facilité internationale de financement pour la vaccination et les engagements relatifs aux marchés préalables pour les vaccins. Il est indispensable d'en analyser les avantages et les inconvénients ainsi que les perspectives d'expansion. Un autre point à examiner sera le bilan provisoire d'autres initiatives internationales de grande envergure engagées dans le domaine de l'aide au développement, telles que l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale des pays les plus pauvres, dont l'application n'est pas aussi satisfaisante qu'on aurait pu l'espérer.

La Conférence de Doha pourrait également examiner l'importance accrue des nouveaux donateurs de l'aide au développement. Il va de soi que les donateurs habituels et les nouveaux bailleurs de fonds doivent unir leurs efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et réaliser le développement durable à l'échelle mondiale. Il faut bien comprendre qu'en plus de créer de nouvelles perspectives, l'élargissement de la communauté des donateurs soulève des problèmes de coordination et d'harmonisation qui exigent une attention particulière de la part de la communauté internationale. Il est également crucial de prévenir un nouvel endettement des pays bénéficiaires. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à participer aux préparatifs d'un débat sur ces questions, qui s'appuierait sur les conclusions des travaux menés par le G-8 sous la présidence russe autour du rôle des nouveaux donateurs internationaux.

Nous adhérons sans réserve aux principes du partenariat mondial énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans le Consensus de Monterrey. Nous comptons accroître notre contribution à l'action collective dans le domaine de l'aide internationale au développement.

Depuis quelques années, la Fédération de Russie participe activement à ce processus. Des fonds provenant du budget fédéral sont alloués aux pays les plus pauvres du monde au titre du financement des programmes et initiatives des organisations multilatérales, de l'annulation de dettes bilatérales, de l'octroi de l'aide humanitaire ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre des mesures nationales que j'avais présentées pendant la présidence russe du G-8. En outre, la Russie a intensifié sa participation dans les différentes instances internationales s'agissant des problèmes liés à l'efficacité de l'aide au développement.

Le volume de l'aide russe ne cesse d'augmenter. En 2007, indépendamment des mesures d'annulation de dettes, il avoisinera 210 millions de dollars. Par ailleurs, alors qu'elle présidait le G-8, la Russie a pris de nouveaux engagements, totalisant 600 millions de dollars environ, en vue de financer des projets menés sur quatre ou cinq ans dans les domaines de la lutte contre les maladies infectieuses, de l'éducation et de la réduction de la pauvreté énergétique dans les pays en développement.

Soucieux d'organiser les activités russes menées dans le cadre de l'aide internationale au développement

pour les 10 dernières années, le Président russe a élaboré et entériné en juin 2007 le cadre conceptuel de la participation de la Fédération de Russie à l'aide internationale au développement. L'adoption de ce cadre conceptuel, qui énonce les principes de base, les objectifs, les tâches à accomplir et les principes directeurs, constitue un grand pas vers la création, en Russie, d'un mécanisme performant d'aide au développement. Élaboré en tenant compte des règles et recommandations de la communauté internationale ainsi que dans le respect des dispositions du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Paris sur l'aide au développement, ce document va permettre d'institutionnaliser les activités menées par les autorités russes dans ce domaine, de créer un système efficace d'aide internationale au développement et d'obtenir les progrès socioéconomiques voulus dans les pays bénéficiaires de l'aide russe.

Pour terminer, je confirme notre volonté de remplir les engagements pris concernant le financement du développement. Je voudrais également exprimer l'espoir que la Conférence de Doha contribuera de façon décisive à éliminer la pauvreté et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Secrétaire d'État au développement international de la Norvège, S. E. M^{me} Anne Stenhammer.

M^{me} Stenhammer (Norvège) (*parle en anglais*) : La Norvège attache un grand intérêt aux six grands domaines d'action du Consensus de Monterrey. Néanmoins, je voudrais aujourd'hui faire part de quelques réflexions sur l'importance d'une bonne gouvernance soucieuse des sexospécificités. J'attirerai également l'attention sur la nécessité d'augmenter l'aide au développement et de renforcer la cohésion entre les donateurs ainsi qu'entre les fournisseurs de l'aide et les pays partenaires.

Nous le savons tous mais ne le soulignons jamais assez : la bonne gouvernance ne se limite pas à l'existence d'un régime démocratique et à une bonne gestion macroéconomique. Ce sont, certes, des éléments indispensables, mais ils contribuent peu à l'essor de la société, à un développement soutenu de l'économie et à la réduction de la pauvreté dès lors qu'ils ne sont pas accompagnés de certaines conditions. J'en mentionnerai trois.

Premièrement, il est absolument vital que l'État soit puissant, transparent et non corrompu. Cela exige avant tout une volonté politique et un comportement convenable de la part des élites nationales, et notamment la volonté d'instituer des impôts pour financer un secteur public performant, de rémunérer convenablement les fonctionnaires et de disposer d'institutions robustes et responsables.

Deuxièmement, il faut des politiques énergiques et ambitieuses qui soient favorables à la création d'entreprises, à l'investissement et à la croissance, mais aussi une distribution équitable des richesses et des chances égales pour tous. Si les impôts et la prestation de services publics jouent un rôle considérable, l'expérience de nombreux pays montre que le facteur le plus important dans la lutte contre la pauvreté, c'est un travail décent, et la création d'emplois, les perspectives de promotion et la protection des droits des travailleurs sont tous d'une importance cruciale à cet égard.

Troisièmement, il faut mettre en place une politique proactive pour promouvoir les droits et améliorer les perspectives de la moitié de la population de tous les pays : les femmes. La bonne gouvernance est impossible si l'on ne fait pas de l'égalité des sexes un objectif déclaré. Comme l'indique l'expérience de la Norvège, la promotion de l'égalité entre les sexes est une question qui relève des droits fondamentaux et qui présente une grande logique sur le plan économique.

Ce sont les femmes qui assument la responsabilité principale du travail ménager non rémunéré et des tâches liées à la prestation de soins. Nous devons reconnaître aussi bien le rôle joué par les femmes que leur potentiel en tant qu'acteurs économiques qui servent la société en général.

Le financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes est le thème central de la session de 2008 de la Commission de la condition de la femme de l'ONU. Nous ne devons pas oublier cet aspect clef du développement dans le cadre plus vaste du programme de financement du développement.

Depuis plusieurs années, la Norvège dépasse l'objectif fixé qui est de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide au développement. En 2008, nous prévoyons de parvenir au taux de 0,98 %. Notre objectif est de passer à 1 % d'ici à 2010 et de dépasser ce chiffre à l'avenir. Nous avons accordé la priorité au

financement du développement des pays les moins avancés et continuerons de le faire.

La Norvège appuie activement la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et accorde une priorité particulière aux objectifs 4 et 5, qui visent à réduire la mortalité infantile et à améliorer la santé maternelle. La lutte contre le sida, le paludisme et d'autres maladies, l'objectif 6, est aussi une priorité. La Norvège avait annoncé une contribution de 1 milliard de dollars destinée à l'immunisation d'enfants des pays en développement entre 2000 et 2015.

Nous apprécions l'accent énergique mis dans le rapport présenté par le Secrétaire général sur la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Enfin, nous nous félicitons des diverses initiatives prises à propos de la cohérence des politiques, notamment la collaboration récente entre l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation mondiale du commerce sur le lien important qui existe entre le commerce et l'emploi. C'est là une percée significative qui permettra d'assurer une gouvernance meilleure et plus cohérente au niveau mondial.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ib Petersen, Secrétaire d'État aux affaires étrangères du Danemark.

M. Petersen (Danemark) (*parle en anglais*) : Je commencerai par m'associer à la déclaration faite par le Portugal au nom de l'Union européenne.

Il y a cinq ans à Monterrey, les pays riches et les pays pauvres ont forgé un pacte en vue d'appuyer les objectifs figurant dans la Déclaration du Millénaire. Les pays en développement ont réaffirmé leur volonté de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, et les pays donateurs leurs engagements en faveur de ces efforts.

Cette année, nous avons parcouru la moitié du chemin qui nous mènera jusqu'à la date cible de 2015. La bonne nouvelle, c'est que toutes les grandes régions sont en bonne voie pour réduire la proportion de personnes vivant dans la pauvreté extrême de façon que d'ici à 2015 cette proportion soit inférieure à ce qu'elle était en 1990. C'est-à-dire que toutes les régions sauf une sont sur la bonne voie. En Afrique subsaharienne, il faudra redoubler d'efforts dans les années à venir.

La mauvaise nouvelle, c'est que dans l'ensemble, les progrès sont trop lents. Le message est donc clair : nous, pays en développement comme pays donateurs, devons intensifier nos efforts. La prochaine conférence de Doha qui se tiendra en 2008 sera à cet égard un point de ralliement important.

Le Danemark est l'un des cinq pays seulement à avoir atteint – et dépassé – la cible internationalement convenue de 0,7 % du produit national brut. Comme vous le savez, l'Union européenne a approuvé un calendrier ambitieux pour que l'aide publique au développement (APD) atteigne le chiffre de 0,7 % d'ici à 2015, et elle a également fixé de nouveaux objectifs ambitieux pour ce qui est de l'aide à l'Afrique. Le Danemark attend avec impatience d'accueillir des collègues de l'Union européenne et d'autres dans le groupe des pays du « Point Seven ». Nous espérons qu'un nombre encore plus important de donateurs se joindra également à ce groupe à l'avenir.

Mais accroître l'aide publique au développement n'est qu'un aspect de nos efforts. Il faut encore améliorer la qualité de l'aide, en renforçant tout particulièrement l'alignement et l'harmonisation de l'aide conformément aux engagements pris dans la Déclaration de Paris. À cet égard, la réunion qui doit se tenir à Accra l'année prochaine sera importante.

Il ne faut pas que l'accent mis sur l'appui international et sur la nécessité de renforcer l'aide publique au développement, quantitativement aussi bien que qualitativement, fasse oublier l'observation faite par la présidence de l'Union européenne et convenue à Monterrey, à savoir que chaque pays porte la responsabilité première de son propre développement et que la bonne gouvernance, des politiques avisées et de bonnes stratégies nationales de développement sont essentielles au succès des efforts consentis pour mettre en place une croissance économique qui profite aux pauvres et pour éliminer la pauvreté. Les éléments clefs demeurent : le renforcement de la gouvernance, la lutte contre la corruption, la réaffectation des recettes publiques, l'augmentation de l'épargne nationale, et – ce qui est très important – le développement du secteur privé et de l'esprit d'entreprise.

Le Danemark appuie énergiquement les objectifs du Millénaire pour le développement et est convaincu que le moment est venu de tenir un sommet des Nations Unies axé sur les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs.

Un bon moyen d'éliminer la pauvreté et de réaliser les objectifs interdépendants du Millénaire pour le développement serait de parvenir à instaurer l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes. C'est pourquoi le Danemark compte mettre tout particulièrement l'accent sur l'objectif 3 relatif à l'égalité entre les sexes. Nous voulons nous concentrer surtout sur l'émancipation économique des femmes, car cela devrait constituer l'essentiel de notre lutte contre la pauvreté.

Ce n'est malheureusement toujours pas le cas. Dans un grand nombre de pays, les efforts déployés à cet égard sont encore bien trop faibles pour libérer tout le potentiel des femmes en tant qu'entrepreneurs et moteurs du développement économique. Il est clairement démontré que les femmes n'ont pas un accès égal aux ressources financières et à la terre, et il existe d'autres barrières discriminatoires plus indirectes qui empêchent les femmes de prendre une part active à l'activité économique structurée. Les pays ne peuvent pas se permettre cette utilisation inefficace des ressources humaines s'ils veulent réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Afin de sensibiliser l'opinion publique et de donner un nouvel élan à l'émancipation économique des femmes, le Gouvernement danois va mettre en place un réseau international de haut niveau et une série d'activités en 2008 sous la rubrique « Women mean business ». L'idée de base est que ce réseau devrait être représentatif de toutes les régions du monde.

Je voudrais également souligner le grand problème que posent les changements climatiques dont le financement est un élément véritablement crucial des efforts collectifs que nous entreprenons. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a déterminé que le réchauffement de la planète se poursuit et se produit bien plus vite qu'on ne pensait. Les conséquences de ce phénomène seront tragiques et irréversibles, et les changements climatiques toucheront les plus pauvres et les plus vulnérables des pays, alors que ce sont les plus pauvres des pays en développement qui auront contribué le moins à ce problème.

Chaque pays a une capacité d'action différente. Il faut fournir une aide considérable aux pays les plus pauvres afin de les aider à s'adapter aux changements climatiques et à accéder aux technologies qui permettront d'arrêter le réchauffement. Le

réchauffement de la planète ne doit pas affaiblir la lutte mondiale contre la pauvreté.

Nous devons faire reposer nos efforts conjoints sur la notion de responsabilités communes mais différenciées. L'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ce phénomène sont onéreux, mais il en coûtera encore davantage d'ignorer ce problème. Le problème du changement climatique est un problème de développement. Une APD accrue est nécessaire, et nous devons réfléchir à des moyens innovants par lesquels le financement public peut servir de catalyseur à d'autres sources de financement, comme l'investissement privé.

Nous devons traiter le problème du changement climatique à l'échelle mondiale. Le Danemark est heureux d'accueillir la Conférence de l'ONU sur le changement climatique – la quinzième Conférence des parties à la Convention – en décembre 2009. Nous allons, entre autres choses, travailler pour faire en sorte que la prise en considération des intérêts des pays les plus pauvres joue un rôle important dans un nouvel accord. Notre ambition commune devrait être très élevée. Nous devons parvenir à un consensus sur un accord efficace et multilatéral pour l'après-Kyoto. La Conférence sur le changement climatique de Copenhague est notre dernière chance pour qu'un tel accord entre en vigueur d'ici à 2012.

Il ne fait aucun doute que pour atteindre les OMD, non seulement au niveau mondial, mais aussi en Afrique subsaharienne, nous devons faire plus, et plus rapidement. Le Consensus de Monterrey a fait de cette nécessité une entreprise commune. Les pays en développement doivent suivre des politiques efficaces qui rendent ces objectifs atteignables, et les pays donateurs doivent appuyer cet effort par une APD accrue et par une volonté claire d'appliquer la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

Il existe des bases solides sur lesquelles s'appuyer, mais il faudra un effort commun et déterminé dans un certain nombre de domaines, dont le changement climatique et l'autonomisation des femmes, pour que nous soyons certains d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'échéance de 2015.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord, S. E. la baronne Shriti Vadera.

La baronne Vadera (Grande-Bretagne) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni souscrit à la déclaration faite par mon collègue portugais au nom de l'Union européenne. Je le remercie en particulier d'avoir rappelé l'importance de l'autonomisation économique des femmes pour faire reculer la pauvreté.

L'ONU est l'instance mondiale la plus légitime et la plus importante pour débattre de nos intérêts communs, mais je me réjouis de que nos promesses communes soient aussi évoquées à l'occasion de ce Dialogue de haut niveau. Il y a cinq ans, le monde s'était réuni à Monterrey, au Mexique, pour formuler les promesses en question. Un consensus avait été trouvé entre pays riches et pays pauvres pour réaliser le développement durable, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de développement convenus au niveau international. Les pays donateurs ont promis d'augmenter leur aide. Les pays en développement ont promis d'améliorer la gouvernance, la mobilisation des ressources nationales et les conditions de l'investissement, de la croissance économique et de la prospérité à long terme pour tous.

L'année 2005 a été une année charnière pour le financement du développement. Au Sommet mondial qui s'est tenu ici à New York, au sommet du G-8 de Gleneagles, au sommet de l'Union européenne et dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, nous avons réaffirmé les engagements de Monterrey et nous nous sommes fixés des objectifs précis pour augmenter l'aide. Il est temps à présent de matérialiser ces promesses.

Je suis fière de pouvoir dire que le Royaume-Uni tient ses engagements. Depuis 1997, nous avons triplé le montant de notre aide publique au développement (APD), qui est plus élevée aujourd'hui qu'à n'importe quel autre moment de notre histoire. En 2006, nous sommes devenus le deuxième donateur dans le monde; nous aidons des pays du monde entier à atteindre leurs objectifs. Nous saluons les résultats qui sont obtenus par nos pays partenaires, sur le plan des réalisations en matière de santé et d'éducation, et s'agissant de renforcer leur croissance, à l'aide de nos ressources et des leurs propres.

Le 10 octobre, le Gouvernement du Royaume-Uni a annoncé que notre aide publique au développement passerait à 0,56 % de notre revenu national brut d'ici à 2010-2011, soit l'équivalent de 18 milliards de dollars par an. Nous allons donc concrétiser nos engagements pris à l'ONU, à l'Union européenne et à Gleneagles, y

compris notre engagement de doubler notre aide à l'Afrique. Nous sommes en voie de porter le niveau de notre APD à 0,7 % du revenu national brut d'ici à 2013, deux ans avant l'échéance fixée par l'Union européenne.

Nous nous réjouissons de voir que la tendance de fond de l'aide mondiale est à la hausse. Les niveaux exceptionnellement élevés atteints par l'allègement de la dette en 2005 signifient que l'APD mondiale a diminué en 2006 et 2007. Nous ne devons pas laisser cette diminution technique être utilisée par les sceptiques pour masquer la tendance de fond, c'est-à-dire l'augmentation de l'aide de 30 % intervenue depuis Monterrey, en 2002. Cependant, en dépit de cette tendance, nous savons que collectivement, en tant que communauté mondiale des donateurs, nous devons tenir nos promesses et redoubler d'efforts.

Les contraintes budgétaires et les priorités nationales concurrentes sont un problème pour tous les donateurs. Mais nous savons qu'à condition d'avoir la volonté politique, il y a des solutions, notamment parmi les nombreuses idées de financement innovantes qui ont été proposées et développées, comme la Facilité internationale de financement pour la vaccination et la Facilité internationale d'achat de médicaments, qui utilisent des taxes sur les billets d'avion.

Comme le Secrétaire général l'a dit il y a deux ans, une action concertée de notre part est urgente car nous savons que presque tous les OMD sont globalement en retard, et que certains pays sont désormais à la traîne, notamment en Afrique.

Je me réjouis de ce Dialogue de haut niveau, événement important qui devrait aider à nous remettre sur la bonne voie. Je partage l'avis de ceux qui disent que nous n'avons pas besoin de plus d'engagements, d'études ou de rapports; nous avons besoin d'actes. Comme l'a dit le Président de l'Assemblée générale ce matin, le temps presse. Et comme l'a dit le Premier Ministre de mon pays, Gordon Brown, au mois de juillet à New York, nous sommes devant une urgence en matière de développement qui appelle des mesures urgentes. Nous devons travailler ensemble : une communauté, avec un but commun.

Le Royaume-Uni souscrit donc aux trois propositions du Groupe de pilotage du Secrétaire général pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique.

Premièrement, des instruments efficaces pour la santé, l'éducation, l'agriculture, la sécurité alimentaire, les infrastructures et les systèmes statistiques sont nécessaires. Nous travaillons déjà avec d'autres dans le cadre de l'International Health Partnership pour que les donateurs et les organismes de santé coordonnent et soutiennent des plans sanitaires dont la maîtrise revienne aux pays pour la création de systèmes de santé permanents. Nous menons une initiative accélérée (Fast Track Initiative) pour permettre à chaque enfant de bénéficier d'une éducation de qualité. Mais il faut faire encore davantage.

Deuxièmement, le Groupe de pilotage a mis l'accent sur une aide à long terme et prévisible. Il s'agit d'une priorité absolue afin de permettre à nos pays partenaires de planifier la mise en place de systèmes efficaces et permanents pour atteindre les OMD. Si vous ne savez pas si les enseignants seront payés, vous ne pouvez pas construire un système d'éducation; si vous ne savez pas si le système de santé sera financé, vous ne pouvez pas former des agents de santé; et, sans financement à long terme, il ne peut y avoir d'engagement sur les infrastructures.

Troisièmement, les donateurs ont besoin de se coordonner, en rassemblant leurs projets distincts en un programme cohérent, et en soutenant les stratégies des Gouvernements partenaires. Nos efforts et nos initiatives ne doivent pas se concurrencer et se nuire mutuellement; le tout doit être plus grand que la somme des parties.

S'il est une leçon à retenir, c'est que l'aide ne produit d'effets à long terme que si les pays partenaires assument l'initiative. Je veux rendre hommage au document de la Banque mondiale sur l'intensification de l'aide à partir des pays (« country-based scaling up »), qui a été débattu ce week-end aux réunions annuelles du Groupe de la Banque mondiale/Fonds monétaire international. Je veux aussi témoigner ma reconnaissance à mes collègues néerlandais et suédois, qui ont animé les travaux concernant le processus de Partenariat sur les résultats et les ressources visant à une intensification de l'aide en 2008, auquel nous-mêmes, la Banque mondiale et d'autres souscrivons.

Bien que l'aide soit nécessaire à la plupart des pays en développement, elle n'est suffisante dans aucun pays pour atteindre les objectifs de développement. Nous louons l'aspiration des pays partenaires à la croissance et à l'autonomie économique – aspiration que les donateurs n'ont pas

toujours soutenue et prise en considération autant qu'ils auraient dû. Sans croissance, le développement humain durable reste une proposition largement théorique.

Mais, là aussi, nous avons une obligation. Aucun pays n'a réduit la pauvreté au cours des 30 dernières années sans aussi accroître ses échanges. Nous devons donc nous acquitter de la promesse du cycle de négociations commerciales de Doha. Nous avons besoin d'un accord satisfaisant pour les pays pauvres, et ce tout de suite. On ne gagnera rien à d'autres attermoissements sur cet accord. Ne nous bornant pas à instaurer des règles commerciales équitables, nous devons donner aux pays les moyens d'être compétitifs et de s'intégrer sur le marché mondial. Rendre effective l'aide pour le commerce est donc un aspect essentiel du financement du développement.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte du changement climatique. L'impact du changement climatique est ressenti de façon disproportionnée par les pays pauvres, dont les émissions sont faibles. Les menaces qui nous font tant peur sont une réalité quotidienne pour ces pays touchés par les pénuries d'eau, les mauvaises récoltes, les inondations et les maladies. En 2005, au Royaume-Uni, la société civile a lancé une campagne dans le contexte du sommet de Gleneagles sur le thème *Make Poverty History* « en finir pour de bon avec la pauvreté ». Si nous ne nous attaquons pas au changement climatique et si nous n'aidons pas les pays pauvres à s'adapter à son impact, non seulement les objectifs de développement ne seront pas atteints, mais nous garantirons que la pauvreté subsistera dans l'avenir. Le changement climatique est plus qu'une question de développement. C'est une question de justice.

Pour mener un effort véritablement collectif, nous avons besoin de l'impulsion que seule l'ONU peut apporter. C'est pourquoi le Premier Ministre de notre pays a demandé instamment au Secrétaire général de convoquer une réunion de l'ONU en 2008, à l'approche de la Conférence de Doha sur le financement du développement, pour que les chefs d'État et de gouvernement accélèrent ensemble l'action vers la réalisation des objectifs. Cela constituerait un point de ralliement mondial, où le secteur privé, la société civile, les organisations non gouvernementales et les groupes confessionnels seraient réunis dans un appel à l'action qui inciterait les Gouvernements à agir avant qu'il ne soit trop tard.

Nous sommes heureux de pouvoir participer à ce Dialogue de haut niveau et d'entendre les importantes déclarations des autres délégations. Nous espérons que ce dialogue sera un pas important vers la réunion spéciale de l'ONU en 2008, pour que la Conférence de Doha sur le financement du développement soit couronnée de succès et, au-delà, pour réaliser nos objectifs année après année à mesure que nous nous approchons de 2015.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rahmat Waluyanto, Ministre adjoint principal des finances de l'Indonésie.

M. Waluyanto (*parle en anglais*) : La délégation de l'Indonésie se félicite de ce Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement et félicite le Président de l'Assemblée générale d'avoir pris cette initiative. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour m'associer à la déclaration prononcée par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'Indonésie a toujours accordé une haute importance à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le Président de mon pays a réaffirmé à deux reprises devant cette Assemblée que des efforts concrets pour alléger la pauvreté doivent être encouragés et que les pays en développement doivent progresser avec l'appui constant des pays développés, dans un esprit de partenariat mondial.

Pour l'heure, comme le suggère le rapport du Secrétaire général (A/62/217), bien que des progrès aient été faits dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, il faut en faire encore bien davantage pour que la plupart des pays en développement sortent du cercle vicieux de la pauvreté, du manque de capacités de production, des difficultés sur le plan de l'offre et de la vulnérabilité aux chocs économiques et financiers extérieurs. Le manque de capacité dans la gestion de la dette extérieure continue de peser sur les efforts faits pour équilibrer le budget, et la menace d'une crise de l'endettement persiste. Le commerce, l'un des moteurs de la croissance, doit continuer à jouer son rôle naturel d'alléger la pauvreté.

Si nous sommes véritablement engagés à atteindre les OMD dans la limite des échéances fixées, davantage d'engagements doivent être mis en œuvre. On ne peut pas se contenter de continuer à regarder vers le passé pour atteindre de meilleurs résultats.

Nous devons compter sur nous-mêmes pour générer le développement nécessaire, afin que la communauté internationale s'engage vraiment avec nous dans un partenariat mondial.

La nature même du Consensus de Monterrey est de promouvoir une coopération et un partenariat à l'échelle internationale afin de mobiliser les ressources pour le développement. Ce partenariat mondial, même s'il relève de la responsabilité des pays en développement, nécessite par nature le plein appui des pays développés et de la communauté internationale pour mettre en place un financement durable pour le développement.

Pour ce faire, il faut déployer des efforts pour développer continuellement des capacités nationales qui généreront les ressources nécessaires pour financer le développement. Jusqu'à présent, ces ressources ont été centrées sur la mobilisation de l'épargne publique et sur l'appel aux capitaux privés. Nous avons appris que, pour mettre en œuvre efficacement cette façon de faire, nous devons favoriser la mise en place d'un cadre institutionnel solide à l'appui des politiques économiques nationales. Ce n'est qu'en mettant en place une politique macroéconomique stable que nous pourrions espérer susciter la confiance des marchés et attirer l'investissement étranger direct. Dans la même ligne, il nous faut nous efforcer de concevoir des politiques réglementaires qui soient à la fois transparentes et cohérentes, notamment un cadre juridique fiable pour encourager un climat favorable à l'investissement.

L'un des moyens potentiels de générer nos propres ressources pour le développement est d'autoriser le marché des obligations nationales. En ayant recours à un marché des obligations pleinement opérationnel, les pays peuvent disposer de davantage de fonds pour financer leurs programmes de développement, tout en appuyant aussi le Gouvernement grâce à plus de souplesse, une meilleure capacité de planification et une responsabilisation accrue. Nous soulignons l'importance d'un marché des capitaux rationnel comme autre source de financement possible du secteur productif et du budget national. De même, les pays doivent rester attentifs à éviter le risque de vulnérabilité budgétaire et doivent faire en sorte que l'utilisation de ces moyens leur soit ouverte à long terme.

Pour mettre en place un marché des obligations national fonctionnel, il nous faut coopérer. Les pays en

développement ont besoin de l'appui des pays développés pour améliorer les règles régissant la gouvernance, ce qui encouragera la confiance des marchés, et pour créer l'infrastructure et la transparence nécessaires aux marchés des capitaux. À cet égard, il nous faut prêter attention au développement du marché des obligations d'État de façon globale, cela afin d'appuyer le développement de marchés d'obligations nationaux comme autre source de financement pour le développement, de pair avec les sources traditionnelles que sont le secteur bancaire et les prêts obtenus de pays étrangers ou d'organismes internationaux. En conséquence, les pays en développement ont aussi besoin d'assistance pour mettre en place un cadre juridique clairement défini, qui apporterait la certitude inséparable des lois, afin de régler les différends et de faciliter le commerce transfrontalier.

À mesure que les liens financiers et commerciaux mondiaux s'intensifient, la croissance de certaines économies a un impact sur d'autres. Il est donc dans l'intérêt de chaque pays de favoriser la stabilité et la prospérité économiques des autres. Ignorer cela entraînerait un plus grand risque de retombées économiques. Nous devons donc donner un nouvel élan à nos efforts pour limiter au minimum le risque de crises systémiques récurrentes en élaborant des systèmes d'alerte rapide, en améliorant la communication au profit d'une formulation efficace des politiques, en mettant en place des ressources appropriées et en fournissant un large appui aux pays touchés.

Nous soulignons aussi notre préoccupation concernant les changements climatiques, qui représentent une menace réelle et un danger immédiat non seulement pour le développement durable mais pour notre existence même. Nous appelons la communauté internationale à appuyer les pays en développement pour faire face à cette menace. Étant donné que les ministres des finances et du développement économique se penchent de plus en plus sur la question, l'Indonésie accueillera en décembre 2007 la première réunion de haut niveau des ministres des finances sur les changements climatiques. Nous pensons que cette réunion sera une bonne occasion pour ces ministres de jouer un rôle important en matière de changements climatiques, en formulant des politiques appropriées dans des domaines tels que ceux de la politique budgétaire, de la gestion des

risques, de l'assurance, de la politique financière et de la canalisation des fonds et des investissements.

Pour terminer, l'Indonésie est certaine que les éléments pertinents qui se dégagent du présent Dialogue ne manqueront pas d'enrichir les débats futurs. C'est pourquoi le résumé de la présente réunion devrait être examiné attentivement par le prochain Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social, ainsi que par la Conférence internationale sur le financement du développement prévue à Doha, au Qatar, qui marquera une étape clef vers une plus grande cohérence de la mise en œuvre des politiques internationales sur le financement du développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. László Várkonyi, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la Hongrie.

M. Várkonyi (Hongrie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'adresser les remerciements de la Hongrie au Président de l'Assemblée générale pour avoir organisé le présent Dialogue de haut niveau. Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur le financement du développement (A/62/217), dont nous faisons nôtres les conclusions. C'est pour moi un grand plaisir de participer à un événement aussi important.

Je voudrais exprimer notre ferme engagement en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le développement doit bénéficier à l'humanité tout entière, c'est pourquoi, dans la limite de nos possibilités, nous sommes tout à fait déterminés à apporter un soutien financier croissant au monde en développement. En tant que membre de la communauté internationale des donateurs, nous adhérons aux principes adoptés à Monterrey en 2002.

Le Gouvernement hongrois s'emploie à accroître le volume de l'aide apportée par notre pays au monde en développement. En 2006, la Hongrie a porté le montant de son aide publique au développement (APD) à 0,13 % de son revenu national brut, ce qui marque un pas important vers la réalisation de l'objectif individuel de 0,17 % fixé pour 2010.

Toutefois, je tiens à souligner qu'il ne suffira pas d'accroître le montant des fonds consacrés au développement pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut avant tout que ces montants soient employés efficacement – et

cette efficacité doit être visible à la fois dans les pays donateurs et dans les pays partenaires. À cet égard, il est nécessaire d'accorder une attention particulière à la coordination entre donateurs et à la cohérence des politiques de développement. Par ailleurs, ne l'oublions pas, il importe tout particulièrement d'adapter cette aide accrue aux besoins spécifiques et réalistes des pays partenaires. Un ajustement adéquat des ressources aux besoins est fondamental pour en assurer la bonne utilisation.

Un autre aspect important est que la clef d'un développement réussi se trouve dans les pays en développement eux-mêmes. La communauté internationale des donateurs ne peut réussir qu'à travers les progrès réalisés par ces pays en développement. La Hongrie, qui a elle-même traversé son propre processus de transition, est prête à partager son expérience avec tous les pays en développement déterminés à appliquer une gouvernance de qualité.

La stabilité des échanges, reposant sur des réglementations multilatérales prévisibles, est le moteur de la croissance économique. À côté du rôle et de l'importance des relations commerciales Nord-Sud traditionnelles, il nous semble que l'accroissement constant du commerce Sud-Sud est aussi à noter. Plusieurs études ont confirmé l'importance du commerce entre pays en développement et les avantages dégagés par la réduction des barrières commerciales tarifaires et non tarifaires. Nous sommes convaincus que la libéralisation des échanges peut jouer un rôle capital pour réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique dans les pays les moins avancés et dans les petits pays économiquement vulnérables.

Cependant, il ne suffit pas d'accorder des possibilités d'accès aux marchés pour que ces pays s'intègrent dans l'économie mondiale. Il est donc nécessaire et fortement recommandé de fournir également une aide à la mise en place de capacités de production adéquates et d'une infrastructure commerciale adaptée. D'après la Hongrie, l'Initiative d'aide au commerce sert précisément à cela et facilite, en accordant des ressources aux pays en développement, le processus d'adaptation suscité par la libéralisation.

En tant que membre de l'Union européenne, nous avons aussi souscrit d'importants engagements et obligations dans le domaine de la libéralisation des échanges. Avec les autres États membres, nous

participons à l'initiative consistant à accroître d'un milliard d'euros le volume d'aide liée au commerce offerte aux pays en développement. Pour atteindre cet objectif, la Hongrie compte affecter, au titre de son budget 2008, des sommes importantes au développement. Je voudrais confirmer que nous prévoyons d'appliquer cette aide sous deux formes : des donations à des fonds multilatéraux et le lancement de programmes bilatéraux.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur le rapport concernant l'état d'avancement de la réalisation des OMD en 2007. Le Rapport 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement souligne qu'il faut faire bien plus, notamment en Afrique subsaharienne. C'est pourquoi la Hongrie, de même que d'autres pays donateurs, va axer davantage son action en faveur du développement sur les pays les moins avancés en Afrique.

Enfin, je souhaiterais réaffirmer le rôle de la coopération internationale. Il est essentiel qu'il y ait une responsabilité commune et une action conjointe pour que nous atteignons nos objectifs dans le monde en développement. J'espère vivement qu'ensemble nous y parviendrons.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Tjikero Tweya, Ministre adjoint des finances de la Namibie.

M. Tweya (Namibie) (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de participer à ce forum très important, qui nous permet d'évaluer et d'échanger nos expériences. La Namibie souhaite avant tout déclarer qu'elle appuie la déclaration prononcée par la Secrétaire d'État aux affaires économiques du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Nous remercions le Secrétaire général du travail remarquable qu'il a réalisé en préparant plusieurs rapports très complets en vue de ce Dialogue de haut niveau, sur le thème du « Consensus de Monterrey : bilan de mise en œuvre et travaux à prévoir ».

Au cours de la Conférence internationale sur le financement du développement, six thèmes majeurs ont été identifiés : mobiliser des ressources financières nationales pour le développement; mobiliser des ressources internationales pour le développement; le commerce international comme moteur du développement; accroître la coopération financière et technique internationale pour le développement; la dette extérieure; et régler les problèmes systémiques.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources nationales, la Namibie est parvenue à la stabilité macroéconomique, caractérisée entre autres par un taux d'inflation relativement faible, actuellement de 6,7 %. Cela a permis une croissance économique de 4,6 % en 2006, ce qui est certes louable mais reste bien en deçà des 7 % requis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015 et pour notre propre plan national de développement à long terme, intitulé « Vision 2030 ».

De plus, pour la deuxième année consécutive depuis notre indépendance en 1990, nous avons enregistré un excédent budgétaire pour l'exercice 2007-2008, confirmant ainsi la tendance amorcée lors de l'exercice antérieur. Nos recettes fiscales se sont également accrues ces dernières années. Ces politiques, associées aux investissements réalisés dans l'infrastructure et dans les services sociaux, ont aussi contribué de manière significative à réduire la pauvreté.

Dans le contexte qui est le nôtre, les pauvres sont les personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter les articles de première nécessité indispensables à la vie quotidienne, alors que les personnes qui vivent dans la pauvreté extrême sont celles qui consacrent 80 % ou plus de leurs revenus à l'alimentation. Le nombre de ces personnes vivant dans la pauvreté extrême est passé de 9 % en 1993 à 3,9 % en 2004, soit une diminution de quelque 55 %. Le Gouvernement namibien s'est fixé comme objectif de réduire la pauvreté extrême à l'horizon 2012, soit avant le délai fixé pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En revanche, les investissements étrangers directs sont très lents à nous parvenir, en dépit des politiques volontaires mises en place, qui donnent aux investisseurs la liberté de rapatrier les profits dans leur pays d'origine et prévoient diverses incitations fiscales. En outre, le taux de création d'emplois n'a pas été à la mesure de la croissance économique.

Pour ce qui est du rôle de moteur du développement joué par le commerce international, tel qu'identifié à Monterrey, la Namibie a enregistré une légère hausse dans le commerce de certaines de ses matières premières, principalement les minerais et les produits agricoles. Toutefois, nous continuons d'avoir un déficit commercial, car le niveau de nos exportations demeure encore faible comparé à celui de nos importations. De plus, nous ne sommes pas encore

parvenus à ce que nos exportations aient une valeur ajoutée et un contenu technologique. À cet égard, l'impasse dans laquelle se trouve le Cycle de négociations de Doha pour le développement, ajoutée à l'insuffisance des financements et à la lenteur de la mise en œuvre de l'Initiative d'aide au commerce, ont tempéré nos espoirs de voir réglée au plus tôt la question des difficultés qui pèsent sur l'offre. Les subventions agricoles octroyées par les pays développés, faussant ainsi le commerce, font également qu'il est très difficile pour nos produits d'être compétitifs sur les marchés développés.

La coopération financière et technique internationale en faveur du développement a continué de décliner régulièrement dans mon pays, passant de 110 dollars par habitant en 1990, au moment de l'indépendance, à seulement 60 dollars par habitant en 2005. En outre, le nombre des partenaires bilatéraux de développement présents en Namibie a également diminué, passant de 22 en 1990 à 17 en 2006, certains signes montrent même que trois d'entre eux pourraient quitter le pays au cours de l'année 2008. Ce déclin continu de l'aide publique au développement risque, à long terme, d'avoir un impact négatif sur nos efforts visant à réduire la pauvreté et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nos capacités limitées en matière de prestation de services sont aussi l'un des obstacles fondamentaux posés à la croissance économique et au développement de la Namibie. Les besoins en matière de renforcement des capacités portent à la fois sur les ressources humaines et sur les ressources institutionnelles, notamment en ce qui concerne la recherche et le développement et l'élaboration de politiques de facilitation. De plus, il existe un décalage sur le marché du travail entre l'offre et la demande d'emplois, ce qui est l'une des raisons principales de la montée du chômage dans le pays. Afin de remédier à ce décalage, le Gouvernement a lancé le Programme d'amélioration du secteur de l'éducation et de la formation, un plan stratégique qui vise à améliorer les services dans ce secteur.

La communauté internationale doit soutenir nos efforts en fournissant une assistance financière et technique qui réponde à nos besoins en termes de ressources humaines. Si nous avons le choix, nous préférons un soutien budgétaire, dans la mesure où celui-ci assure une certaine souplesse dans l'allocation des ressources et garantit la prévisibilité des ressources disponibles. Sur ce point, nous notons avec satisfaction

la décision très positive annoncée récemment par les institutions de Bretton Woods et relative à la création de mécanismes chargés de répondre aux besoins des pays en développement à revenu intermédiaire, dont mon pays fait partie.

La dette publique de la Namibie reste relativement faible et elle devrait même être en dessous de la cible de 25 % du produit intérieur brut fixée par le Gouvernement pour l'exercice budgétaire 2007-2008. Cela est dû à la prudence budgétaire dont nous avons fait preuve et qui nous a permis de vivre dans la limite de nos moyens. Toutefois, si la communauté internationale ne met pas au point un programme spécialement conçu pour répondre aux besoins des pays en développement à revenu intermédiaire, les acquis que nous avons enregistrés jusqu'à présent pourraient bien être annulés à long terme. L'investissement dans les infrastructures et les services sociaux, qui est une condition indispensable à la réduction de la pauvreté, exige des ressources importantes. À cet égard, l'aide publique au développement et les prêts à des conditions favorables contribueront grandement à nos efforts visant à éviter d'accumuler une dette insoutenable.

En conclusion, nous espérons que le présent Dialogue préparera la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, prévue à Doha l'année prochaine. Nous attendons avec intérêt la tenue de cette Conférence, qui, selon nous, devrait se pencher sur les progrès accomplis et ce qu'il reste encore à faire pour pallier les insuffisances et, surtout, mettre au point une définition concertée de ce qu'est l'aide publique au développement, afin d'éviter tout malentendu à l'avenir. Nous pensons que l'allègement de la dette ne devrait pas en faire partie. Toutefois, si, pour une quelconque raison, il devait être inclus dans l'aide publique au développement, il devrait être compté à part. En effet, l'allègement de la dette ne constitue pas un flux supplémentaire de ressources pour les pays en développement, même s'il permet d'endiguer l'hémorragie financière. L'un des autres défis que la Conférence de Doha devra relever est le respect insuffisant des engagements pris. La plupart des engagements que nous avons pris n'ont guère été suivis d'actions et il s'agit là d'un véritable problème.

La Conférence de Doha devrait également examiner la manière dont la communauté internationale pourrait soutenir les efforts de

développement des pays en développement à revenu intermédiaire, dont les besoins n'ont jusqu'à présent jamais été considérés dans le contexte de l'ONU. La Conférence devrait donc se demander pourquoi aucun pays en développement à revenu intermédiaire n'a véritablement décollé économiquement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Cyril Chami, Vice-Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République-Unie de Tanzanie.

M. Chami (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : On se rappellera que la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue au Mexique en 2002, a conduit à l'adoption du Consensus de Monterrey. De la même manière, le financement du développement a encore été une priorité inscrite à l'ordre du jour du Sommet mondial tenu à Johannesburg en 2003. À chaque occasion, les chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé la nécessité de renforcer les partenariats pour le développement durable en accordant une attention particulière à l'Afrique.

Le résultat du Sommet du Groupe des Huit (G-8), qui s'est tenu à Gleneagles en juillet 2005, a démontré que le G-8 a été un forum important pour l'examen du Consensus de Monterrey. La réunion a été centrée sur la manière d'accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Aujourd'hui, nous sommes à mi-parcours et les progrès en Afrique sont mitigés.

Parallèlement à ces événements internationaux importants et à d'autres initiatives, la Tanzanie a pris différentes mesures pour respecter ses obligations nationales et internationales en établissant et en mettant en œuvre des politiques et des programmes. Les programmes Vision nationale 2025 pour la Tanzanie continentale et Vision 2020 pour Zanzibar, tous deux adoptés avant le Consensus de Monterrey, visent à atteindre de meilleures conditions de vie, la paix, la stabilité et l'union nationale, la bonne gouvernance et une société ayant un niveau satisfaisant d'instruction et de savoir, attachée au développement. Ces mesures ont aussi tracé la voie vers une économie compétitive capable de générer une croissance durable et des bénéfices communs.

Ces deux programmes prévoient le passage de la Tanzanie du statut de pays moins avancé à celui de pays à revenu moyen, l'élimination de la pauvreté absolue et le maintien d'un taux élevé de croissance

économique atteignant au minimum 8 % par an. Plus récemment, et dans la ligne des OMD, la Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté a été mise en place comme deuxième cadre national mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté, qui est un objectif prioritaire dans le programme de développement du pays. Elle présente les visions susmentionnées et vise à atteindre les OMD établis au plan international d'ici à 2015.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des OMD, la Tanzanie a été un des premiers pays à rédiger en 2001 un document sur les OMD. Le rapport 2005 mentionnait une évolution encourageante de nombreux indicateurs. Par exemple, s'agissant de la scolarisation primaire, nous sommes en avance sur le calendrier de réalisation de l'objectif. S'agissant de l'enseignement secondaire et supérieur, nous notons une forte croissance des instituts d'enseignement secondaire et supérieur due à des initiatives publiques et privées. Pareillement, des progrès considérables ont été réalisés s'agissant de l'égalité des sexes en matière d'éducation, de scolarisation et de représentation politique.

Toutefois, il existe des domaines où les résultats sont mitigés. Par exemple, s'agissant des objectifs en matière de santé – le VIH/sida et le paludisme –, nous accusons encore un retard. Nos performances en matière de mortalité maternelle ne sont pas non plus très bonnes, mais nous sommes déterminés à augmenter les interventions dans ce domaine. Nos résultats en matière de mortalité infantile sont bons et nous sommes en voie d'atteindre cet OMD d'ici à 2015. Nous réalisons aussi des progrès satisfaisants dans la construction d'établissements de santé à travers le pays et dans la fourniture d'eau salubre dans les zones rurales.

Tandis que nous travaillons à tenir nos engagements à l'égard des obligations convenues au plan international en matière de bonne gouvernance, de réformes macroéconomiques et de mobilisation des ressources intérieures, il reste encore des difficultés à surmonter. Celles-ci comprennent, entre autres, un approvisionnement énergétique inadéquat, des installations sanitaires et éducatives en mauvais état, une infrastructure physique encore non développées et la pandémie du VIH/sida qui rôde. Pour atteindre d'ici à 2015 les OMD et les autres objectifs de développement convenus au plan international, nous devons redoubler d'efforts dans la période qui reste.

Sur le plan national, nous entendons accroître l'élan de la mise en œuvre des engagements à réaliser les OMD et les objectifs de développement convenus au niveau international. Par exemple, dans notre budget de cette année, nous avons affecté un montant important à l'éducation et au développement des infrastructures en vue d'ouvrir des zones de production dans l'arrière du pays et de nous attaquer aux problèmes systémiques concernant les points d'étranglement du transport. Nous sommes reconnaissants à nos partenaires de développement et à la communauté des donateurs bilatéraux et multilatéraux pour leur soutien à nos objectifs de développement et pour l'amélioration de la qualité et de la répartition de l'aide. Ce soutien contribuera grandement aux efforts visant à atteindre les cibles subordonnées aux OMD.

La mise en œuvre des réformes économiques en cours dans le pays a généré une croissance économique considérable, comme le démontrent les bonnes performances macroéconomiques au cours de ces cinq dernières années où le PIB réel a augmenté en moyenne de 6 % par an, cette croissance étant supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne au cours de la même période. Les réalisations se sont appuyées sur un cadre de politique macroéconomique sain, une institutionnalisation du cadre réglementaire, des progrès en matière de réformes structurelles et une implication significative du secteur privé.

Malgré ces progrès, le fardeau insoutenable de la dette continue de peser lourdement sur les efforts déployés par la Tanzanie en matière de développement, malgré un allègement de la dette fourni dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, et un allègement supplémentaire de la dette sur le plan bilatéral.

D'autres négociations sont en cours pour réduire davantage la charge de la dette. Toutefois, différentes études démontrent que l'obligation de la dette ne sera jamais remplie dans l'avenir prévisible à cause des problèmes techniques impliqués. Il est évident que si la communauté internationale a réellement l'intention de réduire la pauvreté, la solution pour les pays les moins avancés, dont la Tanzanie, est d'annuler la dette multilatérale générale en vue de libérer des ressources pour la réduction de la pauvreté et pour le développement. Pour leur part, les pays en développement doivent accélérer la mobilisation des ressources intérieures.

Le commerce international est un instrument au service du développement et il est directement lié à celui-ci. L'économie tanzanienne diversifie actuellement ses exportations pour saisir les occasions offertes par le marché. Ces efforts sont liés à l'engagement du Gouvernement de fournir une éducation de qualité appropriée à une économie et à des infrastructures modernes, une éducation qui soutienne les activités économiques. La poursuite d'une croissance économique d'un taux supérieur à 6 % et de la diversification économique communiquera un élan à la croissance de nos exportations. S'agissant des pratiques commerciales internationales, nous avons besoin de conclure les négociations de l'Organisation mondiale du commerce pour nous attaquer aux contraintes de l'accès aux marchés qui nous affectent.

Je souhaiterais terminer en indiquant que les problèmes de financement du développement doivent bénéficier d'un nouvel élan maintenant, et non plus tard, pour ressusciter les bonnes intentions de Monterrey.

Résolument optimistes, ma délégation et moi-même pensons que les débats de la présente réunion de haut niveau permettront de dégager des éléments utiles pour la prochaine Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui aura lieu à Doha. Nous espérons que la Conférence sera une précieuse occasion de progresser vers un accord sur une approche globale et efficace qui permettra de fournir les ressources nécessaires pour le développement des pays en développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Park In-kook, Vice-Ministre des organisations internationales et des questions mondiales, du Ministère des affaires étrangères de la République de Corée.

M. Park In-kook (République de Corée) (*parle en anglais*) : La présente séance a lieu à un moment où la situation politique et économique internationale n'a jamais été plus propice à la réalisation de nos objectifs de développement à l'échelle internationale. En dépit d'une vulnérabilité évidente, la croissance continue de l'économie mondiale, qui s'appuie sur un secteur financier relativement stable et une inflation faible, donne une occasion unique d'entreprendre des réformes dans le domaine du financement du développement, dans une perspective à long terme.

Comme le rapport du Secrétaire général (A/62/190) l'indique clairement, certains s'inquiètent du fait que les avantages de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey ne sont pas équitablement répartis. L'aide étant attribuée de façon sélective, de nombreux pays à faible revenu n'y ont pas accès, en dépit de leurs besoins urgents. J'espère que lors de la présente séance, nous poursuivrons le débat sur la façon de réduire le nombre de pays en développement qui sont exclus de l'aide internationale.

Il est inutile de dire que la communauté internationale a déployé des efforts considérables pour renforcer son engagement d'éliminer la pauvreté et la maladie. L'aide publique au développement est passée de 53 milliards de dollars en 2000 à plus de 100 milliards de dollars l'année dernière. Des progrès considérables ont été faits dans divers secteurs mais, à l'exception de certains pays de la région asiatique, nous n'avons pas vraiment réussi à alléger l'extrême pauvreté dans les pays où elle est la plus répandue. À l'approche de la réunion au sommet de Doha, qui aura lieu en 2008, nous avons besoin d'un coup de fouet particulièrement fort pour accélérer les progrès.

Nous avons manifestement des motifs d'espérer que nous pourrions atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'un de ces motifs est l'augmentation remarquable du nombre de pays donateurs. Il y a sept ans, les pays donateurs traditionnels représentés par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) étaient les seuls donateurs à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, plusieurs autres pays qui ont une économie forte augmentent progressivement leur aide publique au développement, notamment la République de Corée, ainsi que le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, c'est-à-dire les États BRIC, et d'autres États de l'OCDE non membres du CAD.

S'efforçant d'établir des partenariats efficaces entre les donateurs traditionnels et les nouveaux donateurs, la République de Corée, en collaboration avec l'OCDE, a tenu une conférence à Séoul le mois dernier avec des pays donateurs de l'OCDE non membres du CAD. Il y a eu des consultations productives sur l'accroissement de la coopération et de l'efficacité de l'aide. De nouveaux donateurs, dont l'influence politique et économique n'a cessé de croître ces dernières années, sont encouragés à jouer un rôle plus appréciable dans la fourniture de l'aide nécessaire pour atteindre les cibles des OMD.

Un autre trait important de ces nouveaux donateurs est qu'ils ont eux-mêmes été autrefois des pays bénéficiaires. Étant donné qu'ils ont suivi le processus de développement, ils peuvent donner des conseils pratiques et établir des lignes directrices, partageant les enseignements qu'ils ont tirés de leur expérience avec les pays bénéficiaires d'aujourd'hui.

En tant que nouveau donateur qui fera partie du CAD en 2010, la République de Corée a affirmé à de nombreuses occasions sa ferme détermination d'appliquer fidèlement les principes énoncés dans le Consensus de Monterrey et d'apporter une contribution plus grande encore au niveau international. À cette fin, nous envisageons de porter notre aide publique au développement à un milliard de dollars en 2009 et à 3,2 milliards de dollars en 2015.

Pour compléter notre aide financière et contribuer davantage aux efforts internationaux visant à éliminer la pauvreté, nous avons également adhéré à l'initiative de la taxe de solidarité sur les billets d'avion, source innovante de financement du développement. Il est de très bon augure que les sources innovantes de financement du développement deviennent si rapidement une question importante inscrite à l'ordre du jour de la communauté internationale. Pour promouvoir ces initiatives innovantes, la République de Corée a accueilli en septembre dernier la troisième réunion plénière du Groupe de promotion des taxes de solidarité pour le développement.

Le premier élément du Consensus de Monterrey insiste sur la mobilisation de ressources financières nationales. Cela souligne clairement la grande importance d'accroître la capacité financière des pays en développement grâce à des campagnes nationales d'épargne, à l'investissement et à la concentration de capitaux, en particulier compte tenu de l'importance d'atteindre le développement durable sur la base du contrôle national. L'expérience de la Corée en matière de développement au cours des 50 dernières années confirme l'importance de ces concepts. Cependant, l'histoire de notre développement révèle également que les efforts nationaux ne sont pas suffisants. De telles initiatives peuvent être complétées par l'investissement étranger direct et d'autres flux de capitaux privés, qui permettront de financer le développement d'infrastructures essentielles.

Compte tenu des écarts de croissance économique entre les pays en développement et à l'intérieur de chacun d'eux, il ne peut exister de stratégie de

développement applicable à tous. Des approches sur mesure du développement peuvent être utilisées pour élaborer des stratégies nationales de développement pour les pays en développement, qui tiennent compte de leurs caractéristiques intrinsèques en matière de développement.

Le cas de la République de Corée montre que les pays en développement doivent soigneusement formuler leurs plans et politiques en tenant compte de leur niveau respectif de développement et garder la capacité de concevoir les stratégies de développement les plus appropriées en recourant à des pratiques optimales éprouvées.

Pour optimiser l'efficacité des ressources internationales, les bénéficiaires doivent mettre en place des règlements et mécanismes financiers appropriés pour faciliter des flux de capitaux stables, en les harmonisant avec des objectifs plus généraux à long terme en matière de développement durable. Pour sa part, la Corée, pour faciliter ces transferts de capitaux, a décidé de réduire les coûts de transmission et de lever tout obstacle à l'envoi de fonds à l'étranger, alors que notre investissement étranger direct dans les pays en développement s'élevait à 5,2 milliards de dollars en 2006.

Je pense que la troisième méthode de financement proposée par le Consensus de Monterrey, à savoir l'utilisation du commerce international comme moteur du développement, a été la principale raison de la réussite de la Corée. Grâce aux ressources financières et aux technologies de pointe qu'elle a acquises par son commerce extérieur, la Corée non seulement a été en mesure d'accumuler les capitaux étrangers nécessaires, mais a également investi massivement dans des projets de développement à moyen et long terme. S'appuyant sur son expérience unique, la Corée aide des pays en développement à renforcer leurs capacités dans le domaine commercial en amplifiant les avantages des échanges non soumis à des droits de douane, de l'aide au commerce et d'autres formes de coopération technique liées au commerce.

Quarante ans après la guerre de Corée, la République de Corée est aujourd'hui un pays développé, alors qu'elle était autrefois l'un des principaux pays bénéficiaires, recevant une aide de 13 milliards de dollars. Notre cas montre que l'aide internationale peut servir de moteur indispensable du développement et de la croissance, en créant un cercle vertueux dans le processus de développement. La

Corée est maintenant prête à contribuer aux efforts internationaux pour atteindre les OMD, en intensifiant les partenariats avec les pays tant bénéficiaires que donateurs. Nous sommes convaincus qu'il est possible d'établir des partenariats efficaces entre les donateurs et les bénéficiaires par le contrôle national sur les projets de développement, sans oublier des politiques équilibrées et une bonne gouvernance.

La République de Corée cherche avant tout non seulement à augmenter le volume de l'aide qu'elle fournit, mais aussi à la rendre plus efficace. Dans le cadre de l'élaboration et de l'application de notre politique d'aide, nous avons adopté un plan public de gestion à moyen terme dans le but d'augmenter le

volume de l'aide tous les cinq ans, de concevoir des politiques visant à augmenter considérablement la part de l'aide non liée et d'accroître la proportion de dons dans nos décaissements.

La moitié du délai fixé pour atteindre les OMD étant écoulée, il est grand temps de faire le point sur nos accomplissements à cette date et de mettre notre savoir-faire en commun pour orienter l'action concrète dans l'avenir. J'espère sincèrement que cette réunion aura des résultats utiles et tangibles et préparera le succès de la Conférence de Doha en 2008.

La séance est levée à 18 h 30.